

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES**SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
(COMPTES ANNUELS)****BOURSORAMA**

Société anonyme au capital de 34 926 624,00 €.
Siège Social : 18, Quai du Point du Jour, 92659 Boulogne-Billancourt Cedex.
351 058 151 R.C.S. Nanterre. — APE : 671 A.

Les documents comptables relatifs aux comptes sociaux et aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010. Le bénéfice de 83,812 M€ constaté dans les comptes sociaux a été affecté à hauteur de 0,762 M€ à la réserve légale et pour le solde, soit 83,050 M€ au compte report à nouveau.

I. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.
Exercice clos le 31 décembre 2009.

Aux Actionnaires ;

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BOURSORAMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

— Estimations comptables :

— Comme indiqué dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu et testé les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

— Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède, selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation ainsi que l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons revu et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés, et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010.
Les Commissaires aux Comptes :

ERNST&YOUNG Audit :

Bernard Heller ;

DELOITTE&ASSOCIES :

Jean-Marc Mickeler.

II. — Comptes sociaux au 31 décembre 2009.**1. — Bilan et hors bilan sociaux au 31 décembre 2009.**

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Caisse, banques centrales	2	36	3 491	5 535
Effets publics et valeurs assimilées				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	616 261	600 784	367 618
Prêts et créances sur la clientèle	4	1 684 541	1 777 762	1 877 709
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	85 293	2 056	
Actions et autres titres à revenus variables	5	104	3 515	6 553
Participations et autres titres détenus à long terme	6	115	208	386
Parts dans les entreprises liées	6	213 914	182 425	210 922
Opération de location financement et assimilées		4 551	4 913	5 247
Immobilisations corporelles et incorporelles	7	61 204	66 315	68 210
Actions propres	5	23 196	13 330	12 920
Autres actifs et comptes de régularisation	8	280 227	153 940	238 519
Total actif		2 969 443	2 808 738	2 793 619

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, CCP				
Dettes envers les établissements de crédit	9	102 341	155 697	192 125
Opérations avec la clientèle	10	2 171 041	2 040 526	2 015 962
Dettes représentées par un titre	11	8	8	8
Autres passifs et comptes de régularisation	12	93 086	88 068	86 157
Provisions	13	11 964	16 414	18 374
Dettes subordonnées	14	121 631	124 169	123 683
Total dettes		2 500 071	2 424 881	2 436 309
Capitaux propres		469 372	383 857	357 310
Capital souscrit		34 927	34 770	34 751
Prime d'émission		357 257	355 711	355 626
Réserve légale		2 731	2 731	2 731
Réserves et report à nouveau		-9 355	-35 798	-98 718
Résultat de l'exercice		83 812	26 443	62 920
Total passif		2 969 443	2 808 738	2 793 619

Hors bilan	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements donnés :				
Engagements de financement donnés	15	87 278	182 339	204 627
Engagements de garantie donnés	15	1 059	1 349	6 182
Engagements sur titres	15	367 676	175 754	199 953
Devises à livrer	15	4 166		
Engagements reçus :				
Engagements de financement reçus	15	479 009	484 306	589 271
Engagements de garantie reçus	15	39	70 523	140 634
Titres à recevoir	15	367 676	175 754	199 953
Euros à recevoir		4 110		
Engagements sur instruments financiers à terme :				
Swaps	15	83 502	148 866	123 795
Caps de trading	15	49 064	56 876	61 688

Caps de couverture	15	12 688	15 125	20 563
--------------------	----	--------	--------	--------

2. — Compte de résultat social au 31 décembre 2009.
(En milliers d'euros.)

	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	16	104 097	123 389	123 460
Intérêts et charges assimilés	16	-42 257	-61 371	-59 759
Produits et charges sur opérations de crédit bail et assimilées		265	280	301
Revenus des titres à revenus variables		7 100	2 460	7 449
Rémunération versée sur actions de préférence				
Commissions (produits)	17	114 354	107 492	122 662
Commissions (charges)	17	-31 864	-33 936	-40 326
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociations	18	-452	-5	42
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	19	9 295	-4 203	204
Produits des autres activités	20	17 610	21 197	22 062
Charges des autres activités	20	6	-118	-128
Produit net bancaire		178 154	155 185	175 966
Frais de personnel	21	-42 323	-47 146	-57 730
Autres frais administratifs		-48 420	-60 487	-65 391
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		-3 832	-5 424	-5 099
Résultat brut d'exploitation		83 578	42 129	47 746
Coût du risque	22	-1 774	-621	-1 734
Résultat d'exploitation		81 804	41 508	46 011
Gain ou pertes sur actif immobilisé	23	30 246	-1 266	6 387
Résultat courant avant impôt		112 050	40 242	52 398
Résultat exceptionnel				11 100
Impôts sur les bénéfices		-28 237	-13 799	-578
Résultat net		83 812	26 443	62 920

3. — Evolution des capitaux propres.
(En milliers d'euros.)

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2007	34 751	355 625	2 731	-98 717	62 920	357 310
Augmentation de capital	19	85				104
Affectation du résultat				62 920	-62 920	
Résultat 2007					26 443	26 443
Autres						
Capitaux propres au 31 décembre 2008	34 770	355 711	2 731	-35 798	26 443	383 857
Augmentation de capital	156	1 379				1 535
Fusion		168				168
Affectation du résultat				26 443	-26 443	0
Résultat 2008					83 812	83 812

Autres						
Capitaux propres au 31 décembre 2009	34 927	357 257	2 731	-9 355	83 812	469 372

Le résultat 2008 a été intégralement affecté au report à nouveau.

Au 31 décembre 2009, le capital social se compose de 87 316 560 actions d'une valeur nominale de 0,4 EUR.

4. — Annexe.

Note 1. – Notes annexes aux comptes sociaux.

Boursorama exerce une activité d'intermédiation sur marchés financiers et de banque en ligne pour clientèle de particuliers.

— Acquisition complémentaire de titres OnVista : Au 31 décembre 2008, Boursorama détenait 92,89% des actions d'OnVista AG.

En 2009, Boursorama a acquis 0,03% de titres supplémentaires et détient au 31 décembre 2009 92,92% des actions de OnVista AG. Le coût d'acquisition des titres complémentaires acquis s'élève à 49 K€, payés en numéraire.

Boursorama est détenue à 55,5% par Société Générale. Les comptes de Boursorama sont consolidés dans les comptes de Société Générale.

— Selftrade Espagne : Le 5 février 2009, la filiale Self Bank a été créée et a obtenu l'agrément de la Banque d'Espagne.

Le capital de la société est détenu à hauteur de 51% par Boursorama et de 49% par la Caixa. Boursorama détient le contrôle de la filiale ; celle-ci est donc consolidée par Intégration Globale.

Le capital de la filiale s'élève à 86,7 M€ :

— 18 M€ (minimum réglementaire, apporté en numéraire par les deux actionnaires)

— 68,6 M€ apportés à 49% par la Caixa en numéraire (33,6 M€) et à 51% par Boursorama sous la forme de l'apport de la succursale (valorisée 35 M€).

Dans les comptes sociaux de Boursorama, cette opération s'est traduite par l'enregistrement de titres de participation dans la filiale Self Bank pour un montant de 44,2 M€ (51% de 86,6 M€), la fermeture de la succursale et l'enregistrement d'une plus-value de 35,1 M€ (valeur nette de la succursale de -0,1 M€, valorisée à 35 M€).

— OnVista Bank : Le 30 juin 2009, la succursale allemande de Boursorama OnVista Bank a cédé ses actifs à OnVista Financial Services, renommée OnVista Bank, filiale de OnVista AG, détenue par Boursorama à hauteur de 92,92%, pour un montant de 5,9 M€.

Dans les comptes sociaux de Boursorama, cette opération se traduit par l'enregistrement par la succursale d'une plus-value de 5 M€.

Au 31 décembre 2009, les comptes sociaux intègrent les comptes de la succursale allemande et le compte de résultat de la succursale espagnole jusqu'au 4 février 2009.

Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Les comptes de Boursorama relatifs à l'exercice 2009 ont été établis conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit en France (règlements 99-04 et 2000-03 du Comité de la Réglementation comptable).

Les états financiers des succursales étrangères, établis selon les règles du pays d'origine, ont été retraités afin de les rendre conformes aux principes comptables français.

Boursorama applique le règlement n°2008-15 du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés. L'application de ce règlement au 31 décembre 2009 n'impacte pas les capitaux propres de Boursorama.

— Créances envers les établissements de crédit et la clientèle : Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Conformément au règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation comptable, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Boursorama de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence d'une garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses ou de provisions sur engagements douteux à hauteur des pertes probables. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique Coût du risque.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat et en tout état de cause un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises, les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

— Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle : Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

— Dettes représentées par un titre : Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

— Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition aux valeurs d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilité, selon la méthode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Agencements	5 ou 10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	3 ou 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels acquis	1 ou 3 ans
Frais d'établissement	3 ans

Les fonds de commerce issus des fusions absorptions de Selftrade et CaixaBank France par Boursorama ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est déterminée en utilisant la méthode des cash flows futurs actualisés des activités générées en France.

— Portefeuilles titres : Les titres sont classés en fonction de :

– leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;

– leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

– Titres de transaction : Ce sont les titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché. Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Sont également classés en titres de transaction, les titres détenus à l'origine dans le cadre d'activités de mainteneurs de marché ou les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers gérés ensemble et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique Résultat net des opérations financières. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique Résultats nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe.

– Titres de placement : Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

– Actions et autres titres à revenu variable : Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique Revenus des titres à revenu variable.

– Obligations et autres titres à revenu fixe : Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique Résultat net des opérations financières du compte de résultat.

– Titres d'investissement : Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Boursorama a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Ces titres d'investissement peuvent être désignés comme éléments couverts dans le cadre d'une opération de couverture affectée ou de couverture globale du risque de taux d'intérêt réalisée au moyen d'instruments financiers à terme.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique Gains nets sur actifs immobilisés du compte de résultat.

– Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de Boursorama, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

– titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec Boursorama, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;

– titres de sociétés appartenant à un même Groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision.

– titres représentant plus de 10% des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de Boursorama.

Il s'agit d'autre part des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par Boursorama, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique Revenus des titres à revenu variable.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique Gains nets sur actifs immobilisés.

— Actions propres : Conformément au règlement CRC n°2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres sont divisées en deux catégories :

– Les actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans d'attributions gratuites ou à des plans d'options d'achat d'actions déterminés. Un passif est alors comptabilisé égal au produit entre le coût d'entrée des actions, diminué du prix d'exercice dans le cas des plans d'options d'achat, par le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution.

– Les actions disponibles pour être attribuées aux salariés ou pour régularisation des cours de bourse. Elles sont évaluées au plus bas de leur valeur d'usage (représentée par la valeur de marché) et de leur prix d'acquisition.

— Opérations sur les instruments financiers à terme : Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la Réglementation bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors-bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés. Les dérivés de crédit achetés à titre de couverture du risque de crédit sur des actifs financiers non évalués à leur valeur de marché sont quant à eux classés et traités comme des engagements de garanties reçus.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme :

– Opérations de couverture : Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en Résultat net des opérations financières, dans la rubrique Résultat sur instruments financiers à terme. Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits pro rata temporis en compte de résultat. Ils sont inscrits en Résultat net des opérations financières dans la rubrique Résultat sur instruments financiers à terme.

– Opérations de marché : Les opérations de marché incluent d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, ainsi que des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction, et d'autre part certains instruments de dettes intégrant une composante d'instrument financier à terme dès lors que ce classement reflète de manière plus appropriée les résultats et risques associés. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes.

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat en Résultat net des opérations financières.

— Provisions pour risques et charges : Ces provisions sont déterminées sur la base d'une analyse au cas par cas des risques et charges que supportera la société.

En application du règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

— Dettes subordonnées : Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

— Impôt courant : Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3%. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés.

— Avantages au personnel : Boursorama, en France et à l'étranger, peut accorder à ses salariés :

– des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;

– des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;

– des indemnités de fin de contrat de travail.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir l'intégralité de ces engagements. Elle est évaluée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Par ailleurs, Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

— Reconnaissance des revenus : Boursorama enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant les services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

— Résultat exceptionnel : La rubrique Résultat exceptionnel comprend les produits et charges encourus par Boursorama dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de Boursorama.

Evènements postérieurs à la clôture.

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Note 2. – Caisse, Banques Centrales.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Caisse		36	1 668
Banques centrales	36	3 455	3 867
Total caisse, banques centrales	36	3 491	5 535

Le poste « Banques centrales » était essentiellement constitué des réserves obligatoires des succursales auprès des banques centrales allemande et espagnole. Suite à la filialisation des activités des succursales, ce poste est en forte baisse.

Note 3. – Créances sur les établissements de crédit.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes et prêts			
A vue et au jour le jour	95 912	28 397	43 714
Comptes ordinaires	95 912	28 397	34 620
Prêts et comptes au jour le jour et autres			9 094
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme	419 271	186 881	736
Prêts et comptes à terme	415 000	186 881	736
Valeurs reçues en pension à terme	4 271		
Créances rattachées	5 792	4 793	655
Titres reçus en pension livrée (1)	95 287	380 712	322 513
Total Créances sur les établissements de crédit	616 261	600 784	367 618

Les titres reçus en pension livrée correspondent au placement d'une partie des dépôts de la clientèle Boursorama, remplacée sous forme de titres reçus en pension livrée auprès du Groupe Société Générale.

Répartition par échéance : prêts et titres reçus en pension livrée par durée restant à courir :

	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Prêts à terme par durée restant à courir	100 000	232 000	83 000
Titres reçus en pension livrée par durée restant à courir	92 593	2 694	

Note 4. – Prêts et créances sur la clientèle.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Prêts et avances à la clientèle :			
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle (1) :			
Crédits de trésorerie	110 955	121 602	125 323
Crédits à l'exportation			
Crédits à l'équipement	233 860	294 919	321 759
Crédits à l'habitat	1 233 544	1 228 669	1 209 242
Autres crédits	75 970	99 273	173 939
Sous-total	1 654 328	1 744 463	1 830 264
Prêts à la clientèle financière	1 594	305	292
Comptes ordinaires débiteurs	4 774	8 543	24 399
Créances rattachées	4 689	6 421	6 543
Total sains	1 665 385	1 759 732	1 861 497
Créances douteuses non compromises			
Créances douteuses	5 598	7 858	7 309

Dépréciation sur créances douteuses	-2 185	-3 276	-3 622
Créances douteuses compromises			
Créances douteuses	22 786	20 164	19 587
Dépréciation sur créances douteuses	-7 043	-6 716	-7 060
Total net	19 156	18 029	16 212
Total des prêts et créances sur la clientèle	1 684 541	1 777 762	1 877 709

Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :

(En milliers d'euros)	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Prêts et avances à la clientèle	261 053	555 692	837 583
Prêts à la clientèle financière	15 594		
Comptes ordinaires débiteurs	4 774		
Créances douteuses	28 385		

(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Clientèle non financière :			
Entreprises	517 008	646 190	731 116
Particuliers	1 134 200	1 093 722	1 089 211
Collectivités locales	52	203	4 001
Professions libérales	3 068	4 348	5 936
Gouvernements et Administrations Centrales			
Autres			
Total	1 654 328	1 744 463	1 830 264

Note 5.

a) Titres de transaction :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actions – Titres prêtés		965	1 380
Actions – Titres empruntés		2 497	4 482
Sous-total actions et titres à revenus variables		3 463	5 862
Total Titres de transaction		3 463	5 862

Les titres prêtés et empruntés concernaient la succursale espagnole. Suite à la filialisation de la succursale, ce poste est maintenant à zéro.

b) Titres de placement :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2008	Acquisitions 2009	Cessions, remboursements 2009	Effet périmètre 2009	Autres	31/12/2009
Obligations et autres titres à revenus fixes		2 013	264 556	-178 413	-3 185	-8	84 962
Emis par des organismes publics		2 013		-2 013			0
Cotés		2 013		-2 013			0
Non cotés							
Non émis par des organismes publics		0	264 556	-176 400	-3 185	-8	84 962
Cotés		0	264 556	-176 400	-3 185	-8	84 962
Non cotés							
Créances rattachées		43				501	544
Dépréciation						-213	-213

Sous-total Obligations et autres titres à revenus fixes		2 056	264 556	-178 413	-3 185	280	85 293
Actions et autres titres à revenus variables	691	55	94	-36	-9	0	104
Dépréciation		-2				2	
Sous-total Actions et autres titres à revenus variables	691	53	94	-36	-9	2	104
Total Titres de placement	691	2 108	264 649	-178 448	-3 194	282	85 397

L'effet périmètre sur les titres de placement concerne la sortie de périmètre à la suite de la filialisation des activités de la succursale allemande. Obligations et autres titres à revenus fixes par durée restant à courir :

(En milliers d'euros)	<3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Obligations et autres titres à revenus fixes	54 300	3 972	26 689	0

c) Actions propres :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actions propres	23 196	22 599	16 231
Dont actions propres affectées à des plans déterminés	1 430	1 532	
Dont actions propres disponibles	21 766	21 066	
Provision des actions propres		-9 269	-3 311
Total des actions propres	23 196	13 330	12 920

Par ailleurs, une provision sur les actions propres affectées à des plans déterminés a été comptabilisée dans les autres passifs pour un montant de 907 K€.

Les actions propres regroupent les actions Boursorama acquises en vue :

— d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologie reconnue par l'AMF ;

— mettre en place ou honorer des programmes d'options d'achats d'action ou de distribution gratuite d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions respectivement des articles L. 225-180 et L. 225-197-2 du Code de Commerce

— de remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Au 31 décembre 2009, la société détient 2 743 210 titres d'auto-détention, soit 3,1% de son capital.

Caractéristiques des plans de stock options et actions gratuites couverts par des achats d'actions propres :

Stock options	Tranche n°1	Tranche n°2	
		A	B
Date du Conseil d'Administration	16 juin 2006	26/06/2008	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	900 000	296 802	730 305
Point de départ d'exercice des options	16/06/2009	26/06/2011	
Date d'expiration	10 ans à compter de l'attribution	7 ans	
Prix de souscription ou d'achat (en euro)	10,06	7,00	
Modalités d'exercice	La durée minimale de détention est de 3 ans		
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	25 000	Néant	
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant	Néant	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	850 004	296 802	730 305

Actions gratuites :

Date du Conseil d'Administration	26/06/2008
Nombre total de droits attribués	170 018
Dont nombre d'actions pouvant être acquises par :	
Les mandataires sociaux	Aucune
Les premiers attributaires salariés (10 personnes)	24 300

B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société :										
Filiales françaises										
Filiales étrangères	60	-25	100	60	60				-7	
Participations dans les sociétés françaises				119	77	38				
Participations dans les sociétés étrangères										
C. Renseignements globaux sur les titres :										
Filiales françaises				60	60					
Filiales étrangères				224 854	213 854					
Participations dans les sociétés françaises				119	77	38				
Participations dans les sociétés étrangères										

OnVista AG est une société cotée.

Note 6 B. – Provisions sur titres de participation.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Provisions sur parts dans les entreprises liées	-11 000	-4 000	-5 021
Provisions sur les autres titres de participation	-42	-33	-958
Total Provisions sur titres de participation	-11 042	-4 033	-5 979

Note 7. – Immobilisations incorporelles et corporelles.

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Autres	Valeur brute au 31/12/2009	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31/12/2008	Dotations aux amortissements de l'année 2009	Reprises d'amortissements de l'année 2009	Autres	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles :												
Logiciel, frais d'étude informatique	21 535	905	-20	-9 714	12 706	-17 144	-2 354	20	9 248	-10 230	2 476	4 391
Immobilisations en cours	663	859		-1 299	223						223	663
Autres	59 651		-1 916	-460	57 274	-2 654	-184	1 067	474	-1 297	55 977	56 997
Sous-total	81 848	1 764	-1 936	-11 474	70 202	-19 798	-2 538	1 087	9 723	-11 527	58 676	62 050
Immobilisations corporelles d'exploitation :												
Terrains et constructions	43				43	-12	-1			-13	30	31
Immobilisations en cours												
Autres	18 717	800	-1 636	-5 189	12 693	-14 484	-1 294	1 459	4 125	-10 194	2 499	4 234
Sous-total	18 760	800	-1 636	-5 189	12 735	-14 496	-1 295	1 459	4 125	-10 207	2 528	4 264
Total immobilisations corporelles et incorporelles	100 608	2 564	-3 572	-16 663	82 938	-34 294	-3 832	2 545	13 847	-21 733	61 204	66 315

Les autres variations correspondent aux mouvements suivants :

(En milliers d'euros)	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Valeur brute Autres mouvements 2009	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Amortissements et dépréciations Autres mouvements 2009
Immobilisations incorporelles :								
Logiciel, frais d'étude informatique	0	-10 533	819	-9 714	0	9 262	-14	9 248
Immobilisations en cours		-480	-820	-1 299				
Autres		-460		-460	0	460	14	474
Sous-total		-11 473	-1	-11 474	0	9 722	0	9 723
Immobilisations corporelles d'exploitation :								
Terrains et constructions								
Immobilisations en cours								
Autres	0	-5 189	0	-5 189		4 125	0	4 125
Sous-total	0	-5 189	0	-5 189	0	4 125	0	4 125
Total immobilisations corporelles et incorporelles	0	-16 662	0	-16 663	0	13 847	0	13 847

La colonne « Sortie de périmètre » concerne la filialisation des activités des succursales allemande et espagnole.

Note 8. – Autres actifs.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Créances auprès des marchés SRD			
Dépôts de garantie versés (1)	222 506	83 994	143 194
Créances fiscales	738	563	171
Autres actifs	36 535	42 156	65 635
Créances douteuses	379	519	513
Total brut	260 157	127 232	209 513
Dépréciation	-266	-251	-288
Total net	259 892	126 981	209 226

Comptes de régularisation :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Charges constatées d'avance	4 869	6 075	6 726
Produits divers à recevoir	8 912	9 396	12 105
Comptes d'encaissement	5 920	10 544	9 660
Autres comptes de régularisation	635	944	803
Total brut	20 336	26 959	29 294

Note 9. – Dettes envers les établissements de crédit.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes à vue au jour le jour :			
Dépôts et comptes ordinaires	1 271	8 492	5 646
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	11 010	147 046	6 357

Sous-total	12 821	155 046	12002
Dettes à terme :			
Emprunts et comptes à terme	89 072		175 000
Valeurs données en pension à terme			
Sous-total	89 072		175 000
Dettes rattachées	988	158	5 122
Titres donnés en pension			
Total	102 341	155 697	192 125

(En milliers d'euros)	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes à terme par durée restant à courir	73 134	8 667	7 271

Note 10. – Dettes envers la clientèle.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes d'épargne à régime spécial :			
A vue	623 119	443 657	254 980
A terme	324 322	272 619	312 673
Sous-total	947 441	716 275	567 654
Autres dépôts clientèle à vue	897 359	824 983	846 140
Dépôts à terme de la clientèle financière	6 800	24 600	
Autres dépôts clientèle à terme	305 311	456 425	589 614
Dettes rattachées	14 129	18 242	12 555
Total dépôts clientèle	2 171 041	2 040 526	2 015 962
Valeurs données en pension à la clientèle			
Titres donnés en pension à la clientèle			
Total	2 171 041	2 040 526	2 015 962

Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :

(En milliers d'euros)	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	306 664	16 140	1 518
Dépôts à terme de la clientèle financière	800	6 000	
Autres dépôts clientèle à terme	182 333	82 749	40 229

Note 11. – Dettes représentées par un titre.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bons de caisse	8	8	8
Emprunts obligataires			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Dettes rattachées			
Total	8	8	8
Dont montant des dettes à taux variables			

Note 12. – Autres passifs et comptes de régularisation.

Autres passifs :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts de garantie reçus	2 557	5 587	9 423

Charges à payer sur engagements sociaux	16 647	13 993	15 590
Dettes d'impôts	14 818	15 756	822
Autres passifs	52 640	42 206	41 568
Dettes sur titres empruntés		3 432	5 862
Total	86 662	80 975	73 266

Comptes de régularisation :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits constatés d'avance	991	925	2 029
Charges à payer	514	1 527	4 148
Comptes d'encaissement	3 480	3 909	4 648
Autres comptes de régularisation	1 440	732	2 067
Total	6 424	7 093	12 892

Note 13. – Provisions et dépréciations.

A. Dépréciation d'actifs :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Établissements de crédit			
Crédits à la clientèle	-9 228	-9 992	-10 682
Créances de location financement et assimilées			
Groupes d'actifs homogènes			
Titres de placement et actions propres		-9 270	-3 311
Immobilisations	-1 213	-1 031	-1 031
Titres de participation	-11 042	-4 033	-5 979
Autres	-266	-251	-288
Total	-21 749	-24 578	-21 290

La variation du stock de dépréciation d'actifs s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	Stock au 31/12/2008	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Stock au 31/12/2009
Établissement de crédit								
Crédits à la clientèle	-9 992	-2 537	1 308	-1 229	1 190	113	690	-9 228
Créances de location financement et assimilées								
Groupes d'actifs homogènes								
Titres de placement et actions propres	-9 270	-47	9 315	9 269			2	
Immobilisations	-1 031	-182		-182				-1 213
Titres de participation	-4 033	-11 035	99	-10 936	3 901		27	-11 042
Autres	-251	-109	72	-37	22			-266
Total	-24 578	-13 910	10 794	-3 116	5 112	113	719	-21 749

Les variations de périmètre sont liées à la filialisation des activités des succursales allemande et espagnole.

B. Provisions :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit			
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle			
Provisions sur avantages au personnel	9 414	10 279	8 985

Provisions fiscales			
Provisions pour restructuration		1 136	
Provisions pour autres risques et charges	2 550	4 998	9 389
Total	11 964	16 414	18 374

La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	Stock au 31/12/2008	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Stock au 31/12/2009
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit								
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle								
Provisions sur avantages au personnel	10 279	311	-1 016	-705			-160	9 414
Provisions fiscales								
Provisions pour restructuration	1 136		-354	-354			-782	
Provisions pour autres risques et charges	4 998	645	-675	-31	-2 382		-36	2 550
Total	16 414	955	-2 045	-1 090	-2 382		-978	11 964

L'engagement santé vis-à-vis des salariés retraités, provisionné à hauteur de 6,1 M€ au 31 décembre 2008, est provisionné à hauteur de 6,0 M€ au 31 décembre 2009.

La reprise de provision utilisée concerne la provision pour restructuration comptabilisée en Allemagne en 2008.

Les variations de périmètre sont liées à la filialisation des activités des succursales allemande et espagnole.

Note 14. – Dettes subordonnées.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes subordonnées	120 000	120 000	120 000
Dettes rattachées	1 631	4 169	3 683
Total	121 631	124 169	123 683

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

Note 15. – Engagements.

A. Engagements donnés et reçus :

— Engagements donnés :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement :			
En faveur d'établissements de crédit	20 195	25 607	26 461
En faveur de la clientèle			
Facilités d'émission			
Ouvertures de crédits confirmés	67 083	73 429	79 594
Autres (1)		83 303	98 571
Engagements de garantie :			
Donnés aux établissements de crédit	13	26	52
Donnés à la clientèle	1 046	1 323	6 130
Engagements sur titres :			
Titres à livrer (2)	367 676	175 754	199 953

(1) *Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole - Suite à la filialisation des activités des succursales, ce poste est maintenant à zéro.*

(2) *Cet engagement correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.*

— Engagements reçus :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement :			
Reçus d'établissements de crédit	460 000	460 000	560 000
Reçus de la clientèle	19 009	24 306	29 271
Engagements de garantie :			
Reçus d'établissements de crédit			
Autres engagements reçus (1)	39	70 523	140 634
Engagements sur titres :			
Titres à recevoir (2)	367 676	175 754	199 953

(1) *Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole - Suite à la filialisation des activités des succursales, ce poste est en forte baisse.*

(2) *Cet engagement correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.*

B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels) :

(En milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
Instruments de taux d'intérêts :				
Instruments fermes :				
Swaps		83 502		148 866
Contrats à terme de taux				
Instruments conditionnels	49 064	12 688	56 876	15 125
Instruments de change :				
Instruments fermes :				
Euro à recevoir		4 110		
Devises à livrer		4 166		
Instruments conditionnels				
Instruments sur actions et indices :				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Instruments sur matières premières :				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Dérivés de crédit				
Autres instruments financiers à terme				

Note 16. – Produits et charges d'intérêts.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Opérations avec les établissements de crédits	19 251	22 114	13 748
Comptes à vue et prêts interbancaires	10 041	9 291	7 429
Titres et valeurs reçus en pension	9 210	12 823	6 319
Opérations avec la clientèle	82 762	98 869	108 373
Créances commerciales	0	0	0
Autres concours à la clientèle (1)	82 503	98 324	107 542

Comptes ordinaires débiteurs	259	545	831
Titres et valeurs reçus en pension	0	0	0
Autres produits			
Opérations sur instruments financiers	2 084	2 406	1 339
Actifs financiers disponibles à la vente	253	47	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Prêts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	1 831	2 359	1 339
Total produits d'intérêts	104 097	123 389	123 460
Opérations avec les établissements de crédits	-55 453	-7 898	-15 826
Emprunts interbancaires (*)	-5 453	-7 898	-15 826
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
Opérations avec la clientèle	-33 514	-49 978	-41 963
Compte d'épargne à régime spécial	-12 889	-15 091	-7 709
Autres dettes envers la clientèle	-20 625	-34 887	-34 254
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
Opérations sur instruments financiers	-3 289	-3 495	-1 970
Dettes représentées par des titres	0	0	-79
Dettes subordonnées et convertibles	0	0	0
Emprunts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	-3 289	-3 495	-1 891
Autres charges d'intérêts	0	0	0
Total charges d'intérêts	-42 257	-61 371	-59 759
(*) Dont intérêts sur dettes subordonnées	-4 317	-6 521	-5 563

(1) Détail des autres concours à la clientèle :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Crédits de trésorerie	1 367	2 023	2 941
Crédits à l'exportation	0	0	0
Crédits d'équipements	18 509	20 699	21 489
Crédits à l'habitat	56 938	64 828	65 753
Autres crédits à la clientèle	5 688	10 774	17 360
Total	82 503	98 324	107 542

Note 17. – Produits et charges de commissions.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits de commissions :			
Opérations avec les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle	114 354	107 492	122 662
Opérations sur titres			
Opérations sur marchés primaires			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Prestations de services			
Autres			
Total des produits	114 354	107 492	122 662
Charges de commissions :			

Opérations avec les établissements de crédit	-31 864	-33 936	-40 326
Opérations sur titres			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Autres			
Total des charges	-31 864	-33 936	-40 326

Note 18. – Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	-250	-408	-458
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat sur instruments financiers dérivés et de couverture	-185	-37	-16
Résultat net des opérations de change	-17	440	515
Total	-452	-5	42

Note 19. – Gains ou pertes des portefeuilles de placement et assimilés.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activité courante :			
Plus-value de cession	261	1 931	2 313
Moins-value de cession	-21	-174	0
Pertes de valeur des titres à revenu variable	9 055	-5 959	-2 109
Total	9 295	-4 203	204

Note 20. – Produits et charges des autres activités.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits des autres activités :			
Opérations de promotion immobilière			
Activités de location immobilière			
Activités de location mobilière			
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	17 610	21 197	22 062
Sous-total	17 610	21 197	22 062
Charges des autres activités :			
Opérations de promotion immobilière			
Activités de location immobilière		0	0
Activités de location mobilière			
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	6	-118	-128
Sous-total	6	-118	-128
Total net	17 616	21 079	21 934

Note 21. – Frais de personnel.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations du personnel	-26 356	-29 734	-39 277
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	-13 296	-14 779	-15 431
Charges de retraite - régimes à cotisations définies			

Charges de retraite - régimes à prestations définies	317	-174	-19
Autres charges sociales et fiscales			
Participation, intéressement, abondement et décote	-2 988	-2 459	-3 004
Total	-42 323	-47 146	-57 730

— Rémunération des organes de direction : Les rémunérations versées en 2009 aux organes de direction (Président Directeur Général) s'élèvent à 885 K€ (dont 700 K€ de rémunération variable au titre de l'exercice 2008). Les indemnités de fin de carrière sont couvertes, comme pour les autres salariés, par un régime à cotisations définies, sans avantage complémentaire (cf. principes comptables).

— Jetons de présence : Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 100 K€.

Les jetons de présence perçus par les administrateurs salariés du Groupe Société Générale sont reversés au Groupe Société Générale.

— Ventilation des effectifs (effectif fin de période) :

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Effectif fin de période :			
Cadres	257	297	289
Non cadres	247	297	345
Total	504	594	634
Effectif fin de période :			
France	504	497	533
Etranger		97	101
Total	504	594	634

Les autres frais administratifs comprennent essentiellement des coûts de prestataires extérieurs.

Note 22. – Coût du risque.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Risque de contrepartie :			
Dotations nettes pour dépréciation	-1 266	-983	-2 562
Pertes non couvertes	-764	-299	-260
Sur créances irrécouvrables	-586	-299	-260
Sur autres risques	-178	0	0
Récupérations	346	381	846
Sur créances irrécouvrables	346	381	846
Sur autres risques			
Autres risques :			
Dotations nettes aux autres provisions	-90	280	241
Total	-1 774	-621	-1 734

Note 23. – Gains ou pertes sur actif immobilisé.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation et de filiales :			
Gains et pertes sur titres de filiales	35 176	1 605	4 269
Gains et pertes sur titres de participation détenus à long terme	1	24	0
Dépréciations des titres de filiales	-11 000	-3 015	0
Dépréciation des titres de participation détenus à long terme	-35	0	0
Immobilisations et autres actifs :			
Gains et pertes sur cessions d'immobilisations et autres actifs	6 104	121	13 218
Total	30 246	-1 266	17 487

Les gains et pertes sur titres de filiales enregistrent la plus-value réalisée lors de la filialisation de la succursale espagnole.

Les gains et pertes sur cessions d'immobilisations et autres actifs enregistrent notamment la plus-value de 5 M€ réalisée lors de la cession de ses actifs à OnVista Financial Services.

Note 24. – Transactions avec les parties liées.

Les transactions avec les parties liées regroupent les opérations avec les sociétés du Groupe Société Générale ainsi qu'avec la Caixa.

— Encours actifs avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées	19 458	21 417	20 761
Comptes et prêts JJ			
Comptes et prêts à terme	420 791	191 342	677
Titres reçus en pension livrée et créances rattachées	95 287	374 490	322 513
Titres de placement	27 225		
Autres actifs	221 524	75 002	132 791
Total encours actifs	784 285	662 251	476 742

— Encours passifs avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes ordinaires créditeurs	1 221	7 215	5 330
Emprunts JJ	5 000	145 000	
Emprunts à terme	85 789		175 000
Dettes clientèle	6 938	26 160	38 849
Dettes rattachées	0	132	6 268
Autres passifs	8 947	3 230	4 711
Dettes subordonnées et dettes rattachées	121 631	124 169	123 683
Total encours passifs	229 525	305 906	353 841

— PNB avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts reçus	19 675	21 907	10 987
Intérêts payés	-8 831	-11 636	-16 410
Produits de commission	586	2 827	2 933
Charges de commission	-24 943	-24 586	-29 489
Résultat net des opérations financières			-173
Dividendes reçus		2 328	
Autres produits d'exploitation	1 202	1 948	2 820
PNB	-12 309	-7 211	-29 332

— Frais généraux :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Autres charges générales d'exploitation	-2 388	-1 760	-2 036
Frais généraux	-2 388	-1 760	-2 036

— Gains et pertes sur actif immobilisé et résultat exceptionnel :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Gains et pertes sur actif immobilisé			4 269
Résultat exceptionnel			11 100
Total			15 370

— Engagements avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements sur instruments financiers à terme :	145 254	220 867	206 045
Titres à livrer	80 986	56 962	39 460
Devises à livrer	4 166		
Engagements de financement reçus :	460 000	460 000	560 000
Titres à recevoir	286 691	118 739	160 493
Euros à recevoir	4 110		

III. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société BOURSORAMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

— Estimations comptables :

– Comme indiqué dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu et testé les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.

– Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède, selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des marques, des écarts d'acquisition, des impôts différés, ainsi que des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons, d'une part, revu et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part, vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 avril 2010.

Les Commissaires aux Comptes :

ERNST&YOUNG Audit :

Bernard Heller ;

DELOITTE&ASSOCIES :

Jean-Marc Mickeler.

IV. — Comptes consolidés au 31 décembre 2009.

1. — Bilan consolidé IFRS au 31 décembre 2009.

(En milliers d'euros.)

Actif	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Caisse, Banques centrales	3	2 058	3 495	5 539
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4	4 137	3 806	6 519
Instruments dérivés de couverture	5	225	368	2 263
Actifs financiers disponibles à la vente	6	107 141	2 316	3 421
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7	748 791	647 763	405 832

Prêts et créances sur la clientèle	8	1 701 657	1 778 502	1 878 093
Opérations de location financement et assimilées		4 523	4 888	5 206
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	9	4 600	3 910	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Actifs d'impôts	10	10 753	11 526	12 955
Autres actifs et comptes de régularisation	11	296 166	158 667	249 088
Immobilisations corporelles et incorporelles	12	72 896	73 920	79 732
Ecarts d'acquisition	13	204 026	212 299	236 324
Total		3 156 973	2 901 461	2 884 972

Passif	Note	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4	3 915	3 432	5 862
Instruments dérivés de couverture	5	4 904	4 441	3 736
Dettes envers les établissements de crédit	14	75 617	155 697	192 212
Dettes envers la clientèle	15	2 286 364	2 028 375	1 983 877
Dettes représentées par un titre	16	8	8	8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	9	59	127	418
Passifs d'impôts	10	22 018	31 849	16 545
Autres passifs financiers	17			
Autres passifs	17	93 787	78 657	103 541
Provisions	18	13 081	17 256	20 588
Total dettes		2 499 754	2 319 843	2 326 788
Capitaux propres :				
Capitaux propres part du Groupe				
Capital souscrit		34 927	34 770	34 751
Instruments de capitaux propres et réserves liées		120 000	120 000	120 000
Réserves consolidées		438 548	391 565	350 762
Résultat de l'exercice		48 702	49 900	48 046
Sous-total		642 177	596 235	553 559
Gains ou pertes latents ou différés		-14 441	-18 467	-627
Sous-total Capitaux propres part du Groupe		627 736	577 768	552 933
Intérêts minoritaires		29 483	3 850	5 251
Total capitaux propres		657 219	581 618	558 184
Total		3 156 973	2 901 461	2 884 972

2. — Compte de résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2009.
(En milliers d'euros.)

	Note	2009	2008	2007
Intérêts et produits assimilés	22	112 485	140 341	135 299
Intérêts et charges assimilées	22	-37 277	-54 405	-50 568
Revenus des titres à revenu variable		93	131	34
Rémunération versée sur actions de préférence				
Commissions (produits)	23	138 006	127 029	155 368
Commissions (charges)	23	-40 258	-41 829	-54 616
Résultat net des opérations financières				
Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	24	-176	-209	142

Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	25	-10	1 883	2 347
Produits des autres activités	26	27 525	40 718	31 802
Charges des autres activités	26	-168	-4 127	-1 242
Produit net bancaire		200 220	209 533	218 565
Frais de personnel	27	-56 722	-63 377	-65 261
Autres frais administratifs		-69 992	-76 634	-80 357
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		-5 571	-7 630	-4 727
Résultat brut d'exploitation		67 936	61 892	68 219
Coût du risque	29	-1 687	-576	-690
Résultat d'exploitation		66 249	61 316	67 529
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	30	14 625	7 024	-380
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	13	-11 000	0	0
Résultat avant impôt		69 874	68 340	67 149
Impôts sur les bénéfices	31	-23 548	-18 318	-18 898
Résultat net de l'ensemble consolidé		46 326	50 022	48 251
Intérêts minoritaires		2 377	-122	-205
Résultat net part du Groupe		48 702	49 900	48 046
Résultat par action		0,576	0,592	0,564
Résultat dilué par action		0,573	0,588	0,557

3. — Evolution des capitaux propres 2009.
(En milliers d'euros.)

Capitaux propres part du Groupe	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés de valeur des instruments financiers				Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés	Intérêts minoritaires	Capitaux propres part totale
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Élimination des titres auto-détenus		Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Réserve de conversion	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Impact Impôt				
Capitaux propres au 31 décembre 2006	34 563	120 000	-6 688	337 826	2 889	33	0	0	28 532	517 155		517 155
Augmentation de capital	188			1 356						1 544		1 544
Élimination des titres auto-détenus			-9 542							-9 542		-9 542
Émissions d'instruments de capitaux propres										0		0
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				2 354						2 354	47	2 401
Distribution 2006				-3 077						-3 077		-3 077
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	188	0	-9 542	633	0	0	0	0	0	-8 721	47	-8 674

Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					-509			-675		-1 184		-1 184
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat									0			0
Affectation du résultat 2006				28 532					-28 532	0		0
Résultat 2007									48 046	48 046	205	48 251
Sous-total	0	0	0	28 532	-509	0	0	-675	19 515	46 862	205	47 067
Réserves hors groupe											5 000	5 000
Ecart de conversion et autres variations						-2 366				-2 366		-2 366
Sous-total	0	0	0	0	0	-2 366	0	0	0	-2 366	5 000	2 634
Capitaux propres au 31 décembre 2007	34 751	120 000	-16 230	366 992	2 380	-2 333		-675	48 046	552 933	5 251	558 184

Capitaux propres part du Groupe	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés de valeur des instruments financiers			Variation de l'exercice	Total capitaux propres consolidés	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totale	
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Élimination des titres auto-détenus		Réserves consolidées	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Réserve de conversion					Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture
Capitaux propres au 31 décembre 2007	34 751	120 000	-16 230	366 992	2 380	-2 333		-675	48 046	552 933	5 251	558 184
Augmentation de capital	19			85						104		104
Élimination des titres auto-détenus			-6 435							-6 435	23	-6 412
Émissions d'instruments de capitaux propres										0		0
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				1 891						1 891		1 891
Distribution 2007 (1)				-2 522						-2 522	-117	-2 639
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	19	0	-6 435	-546						-6 962	-94	-7 056
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					-2 310			749		-1 561		-1 561
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat									0			0
Affectation du résultat 2007				48 046					-48 046	0		0
Résultat 2008									49 900	49 900	122	50 022
Sous-total	0	0	0	48 046	-2 310	0	0	749	1 854	48 339	122	48 461
Ecart de conversion et autres variations					-263					-16 543		-16 543

Réserves hors groupe											-1 429	-1 429
Sous-total				-263		-16 280				-16 543	-1 429	-17 972
Capitaux propres au 31 décembre 2008	34 770	120 000	-22 666	414 230	71	-18 612		75	49 900	577 768	3 850	581 618

Capitaux propres part du Groupe	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés de valeur des instruments financiers			Variation des instruments financiers	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés	Intérêts minoritaires	Capitaux propres part totale
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Élimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Réserve de conversion	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture					
Capitaux propres au 31 décembre 2008	34 770	120 000	-22 666	414 230	71	-18 612		75	49 900	577 768	3 850	581 618
Augmentation de capital	156			1 379						1 535		1 535
Élimination des titres auto-détenus			-415							-415		-415
Émissions d'instruments de capitaux propres										0		0
Stocks options				1 460						1 460	72	1 532
Distribution				-4 495						-4 495	0	-4 495
Sous-total	156	0	-415	-1 656	0	0	0	0	0	-1 915	72	-1 844
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					-202		-56	85		-174	-12	-186
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat					-71					-71		-71
Affectation du résultat 2008				49 900					-49 900	0		0
Résultat 2009									48 702	48 702	-2 377	46 326
Sous-total	0	0	0	49 900	-273	0	-56	85	-1 197	48 458	-2 389	46 069
Ecart de conversion et autres variations				-845		4 345		-75		3 426		3 426
Réserves hors groupe										0	27 950	27 950
Sous-total	0	0	0	-845	0	4 345	0	-75	0	3 426	27 950	31 376
Capitaux propres au 31 décembre 2009	34 927	120 000	-23 081	461 629	-202	-14 267	-56	85	48 702	627 736	29 483	657 219

(1) minoritaires OnVista et Self Bank.

(1) La distribution de dividendes impactant les capitaux propres part du Groupe correspond au versement des intérêts sur les emprunts subordonnés à durée indéterminée net des impôts différés y afférent.

Le résultat 2008 a été intégralement affecté au report à nouveau.

Les titres auto-détenus regroupent les actions Boursorama acquises en vue :

— d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologique reconnue par l'AMF ;

— de mettre en place ou honorer des programmes d'options d'achats d'actions ou de distribution gratuite d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions respectivement des articles L. 2 ;

— de remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Au 31 décembre 2009, la société détient 2 743 210 titres d'auto-détention, soit 3,1% de son capital.

Au 31 décembre 2009, le capital social se compose de 87 316 560 actions d'une valeur nominale de 0,4 Eur.

4. — État de résultat global.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net	46 326	50 022	48 251
Ecart de conversion	4 345	-16 280	-2 366
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-285	-2 310	-509
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-56		

Réévaluation des immobilisations			
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mise en équivalence			
Impôts	10	749	-675
Total des gains et pertes comptabilisés directement capitaux propres	4 014	-17 840	-3 550
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement capitaux propres	50 340	32 181	44 701
Dont part du groupe	52 728	32 060	44 497
Dont intérêts minoritaires	-2 389	122	205

5. — Tableau de flux de trésorerie.
(En milliers d'euros.)

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie à l'ouverture	-82 633	71 479	-79 828
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	255 774	259 908	535 812
Intérêts et commissions perçus	256 722	259 251	289 790
Intérêts et commissions versés	-81 826	-94 266	-108 987
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-106 392	-144 159	-134 929
Dépôts de garantie versés	-147 383	59 368	24 214
Impôts	-31 097	-1 957	-593
Autres produits d'exploitation	28 899	37 312	30 158
Gains et pertes de change	1 826	-4 534	-2 981
Augmentation/Diminution des actifs opérationnels			
Opérations sur titres autres que titres disponibles à la vente			
Dépôts détenus à des fins réglementaires	1 407	412	948
Opérations avec la clientèle	73 300	99 445	260 817
Augmentation/Diminution des passifs opérationnels			
Dépôts reçus des clients	260 317	49 036	177 376
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-16 999	-401 731	-371 654
Acquisitions d'immobilisations (*)	-3 908	-4 556	-571
Acquisition/Cession de titres disponibles à la vente	-104 372	-1 979	1 421
Produits des cessions de titres disponibles à la vente	227	1 754	2 373
Prêts à terme	-16 030	-245 731	-97 024
Emprunts à terme	64 743	-171 538	-189 377
Acquisition de filiale	-49	-14 358	-102 925
Cession de filiales		40 018	4 269
Ouverture aux minoritaires	42 389		
Entrée de périmètre			10 179
Sortie de périmètre		-5 342	
Dividendes reçus			
Trésorerie des activités destinées à être cédées			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 918	-12 287	-12 851
Augmentation de capital	1 536	104	1 533
Actions propres	-598	-6 239	-9 542
Dividendes versés	-6 856	-6 152	-4 842
Instrument de capitaux propres			
Trésorerie à la clôture	150 226	-82 633	71 479

(*) Cf note 12 des annexes.

La trésorerie comprend les éléments suivants :

- caisse ;
- créances et dettes à vue avec les établissements de crédits ;
- comptes et prêts JJ.

6. — Notes annexes aux comptes consolidés.

Note 1. — Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Boursorama (« le Groupe ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne et applicable à cette date (ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 8 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2009.

Le Groupe a également continué à utiliser les dispositions de la norme IAS 39, telle qu'adoptée dans l'Union européenne, relatives à l'application de la comptabilité de macro-couverture de juste valeur (IAS 39 « carve out »).

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Boursorama ne détient pas d'instruments financiers affectés par la crise financière.

En termes de liquidités, Boursorama dispose de ressources clientèles supérieures à ses emplois. Par ailleurs, en tant que filiale de Société Générale et de la Caixa, Boursorama se refinance au quotidien auprès de ses deux actionnaires. Enfin, Boursorama dispose au 31 décembre 2009 d'une ligne de liquidité de 460 M€ sur Société Générale (voir note 19 des comptes consolidés).

Normes IFRS et interprétations IFRIC appliquées par le Groupe à compter du 1er janvier 2009 :

Normes ou Interprétations	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRIC 11 « IFRS 2 » - Actions propres et transactions intra-groupe	1er juin 2007	1er juin 2009
Amélioration des IFRS – mai 2008 – sauf IFRS 5	23 janvier 2009	1er janvier 2009
Amendements à IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation »	21 janvier 2009	1er janvier 2009
Amendements à IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée »	23 janvier 2009	1er janvier 2009
IFRS 8 « Secteurs opérationnels »	21 novembre 2007	1er janvier 2009
IAS 1 révisée « Présentation des états financiers »	17 décembre 2008	1er janvier 2009
Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunts »	10 décembre 2008	1er janvier 2009
Amendement à IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations »	16 décembre 2008	1er janvier 2009
IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle »	16 décembre 2008	1er janvier 2009
IFRIC 14 « Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction »	16 décembre 2008	1er janvier 2009
Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement des actifs financiers »	9 septembre 2009	1er janvier 2009
Amendements à IFRS 7 et IFRS 4 « Améliorations des informations à fournir sur les instruments dérivés »	27 novembre 2009	1er janvier 2009
Amendements à IFRS 9 et IAS 39 « Réexamen des dérivés incorporés »	27 novembre 2009	1er janvier 2009

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

— IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe » : Cette interprétation de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » précise le traitement à appliquer, dans les états financiers individuels de chaque entité d'un groupe qui reçoit les services des bénéficiaires, pour comptabiliser des transactions de paiements fondés sur des actions qui font intervenir deux ou plusieurs entités de ce groupe (société-mère ou autre entité du même groupe). S'agissant toutefois d'une précision relative aux états financiers individuels ou séparés d'une entité du groupe qui ne modifie pas le traitement comptable au niveau consolidé, l'application de cette interprétation n'a pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

— IFRS 8 « Secteurs opérationnels » : Cette norme modifie l'information sectorielle à fournir dans les notes annexes en requérant que celle-ci soit identique à celle présentée aux principaux décideurs opérationnels du Groupe aux fins de prise de décision concernant l'affectation des ressources aux secteurs d'activités et à l'évaluation de leurs performances. Elle n'a pas d'incidence sur la présentation des segments historiques.

— Amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts » : Cet amendement a pour objet de supprimer l'option de comptabilisation en charges de l'intégralité des coûts d'emprunt et de rendre obligatoire leur capitalisation quand ils sont directement attribuables à l'acquisition, la production ou la construction d'un actif éligible. Cet amendement n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

— Amendement à la norme IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulations » : Cet amendement est venu apporter des éclaircissements sur la définition des conditions d'acquisition des droits et sur la comptabilisation des conditions accessoires à l'acquisition des droits et l'annulation de plans de paiement en actions.

— IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » : Cette interprétation précise le traitement comptable des programmes de fidélité. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

— IFRIC 14 « Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » : Cette interprétation fournit des indications sur la manière d'apprécier l'actif disponible (lié à des remboursements ou des réductions de cotisations futures) qui peut être comptabilisé au titre d'un excédent d'actif mais qui doit tenir compte des incidences d'une obligation de financement minimum.

— IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : L'application de cette norme révisée a pour effet de modifier le format de présentation des états de synthèse du Groupe.

Dans le cadre de cette application, le Groupe a maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé, pour détailler les composantes de son résultat net, et présente par ailleurs, dans un nouvel état commençant par ce résultat net, le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (État de résultat global).

Les nouvelles informations complémentaires relatives aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, requises par la norme IAS 1 révisée, sont présentées dans la note annexe 36 :

– informations sur le transfert des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres vers le résultat net et ;

– informations sur l'impôt relatif à chaque composante des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

— Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation » : Ces amendements précisent le classement comptable des instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation de l'émetteur.

— Amélioration aux IFRS – mai 2008 – sauf IFRS 5 : Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié 35 amendements mineurs venant modifier 20 normes. Ils entrent en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009, sauf pour les amendements d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » dont la date de première application est repoussée aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009.

— Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée » : Ces amendements ne concernent que les entités présentant pour la première fois leurs comptes individuels en IFRS, ils n'ont donc aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

— Amendements à IAS 39 et IFRS 7 « Reclassement des actifs financiers » : Ces amendements relatifs aux reclassements des actifs financiers précisent les conditions qui devaient être respectées pour appliquer de manière rétroactive ces reclassements au 1er juillet 2008. Tout reclassement effectué à compter du 1er novembre 2008 doit quant à lui prendre effet à la date à laquelle ce transfert est réalisé.

Aucun reclassement d'actifs financiers n'a été effectué par le Groupe Boursorama.

— Amendements à IFRS 7 et IFRS 4 « Améliorations des informations à fournir sur les instruments dérivés » : Ces amendements requièrent la publication d'informations complémentaires dans les notes annexes relatives aux instruments financiers, notamment sur les évaluations à la juste valeur et le risque de liquidité associé à ces instruments.

— Amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Réexamen des dérivés incorporés » : Ces amendements confirment que, pour les entités ayant procédé aux reclassements autorisés par les amendements à IAS 39 et IFRS 7, il est nécessaire de réexaminer les dérivés incorporés en prenant en compte les conditions qui prévalaient lors de leur enregistrement initial.

Recours à des estimations. — Certains montants comptabilisés dans ces comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions. Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

1. Principes de consolidation. — Les comptes consolidés regroupent les comptes de Boursorama et des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe Boursorama. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes comptables du Groupe Boursorama.

— Méthodes de consolidation : Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de Boursorama intégrant les succursales à l'étranger et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci. Tous les soldes, profits et transactions significatifs entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Les résultats des filiales acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective tandis que les résultats des filiales qui ont été vendues au cours de l'exercice sont inclus jusqu'à la date à laquelle le contrôle a cessé d'exister.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

– Intégration globale : Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive. Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

– soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;

– soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;

– soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

– Conversion des comptes des entités étrangères : Lorsqu'il est exprimé en devises, le bilan des sociétés consolidées est converti sur la base des cours de change officiels à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de la période. La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est portée en capitaux propres en gains ou pertes latents ou différés - écart de conversion.

Le résultat des opérations de couverture des investissements nets en devises dans des entités étrangères et de leurs résultats en devises viennent également en variation des capitaux propres consolidés dans cette même rubrique.

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des entités étrangères au 1er janvier 2004. De ce fait, en cas de cession ultérieure de ces entités, le résultat de cession ne comprendra que la reprise des écarts de conversion qui auront été générés à compter du 1er janvier 2004.

— Variations de périmètre de l'exercice :

– Acquisition complémentaire de titres OnVista : Au 31 décembre 2008, Boursorama détenait 92,89% des actions d'OnVista AG.

Au 1er semestre 2009, Boursorama a acquis 0,03% de titres supplémentaires et détient au 31 décembre 2009 92,92% des actions d'OnVista AG. Le coût d'acquisition des titres complémentaires acquis s'élève à 49 K€, payés en numéraire.

L'écart résiduel sur OnVista AG s'élève à 81,1 M€ au 31 décembre 2009. Cet écart d'acquisition est affecté à l'UGT Allemagne.

– Selftrade Espagne : Le 5 février 2009, la filiale Self Bank a été créée et a obtenu l'agrément de la Banque d'Espagne.

Le capital de la société est détenu à hauteur de 51% par Boursorama et de 49% par la Caixa. Boursorama détient le contrôle de la filiale ; celle-ci est donc consolidée par Intégration Globale.

Le capital de la filiale s'élève à 86,7 M€ :

– 18 M€ (minimum réglementaire, apporté en numéraire par les deux actionnaires) ;

– 68,7 M€ apportés à 49% par la Caixa en numéraire (33,6 M€) et à 51% par Boursorama sous la forme de l'apport de la succursale (valorisée 35 M€).

Dans les comptes consolidés de Boursorama, cette opération s'est traduite par l'enregistrement d'une plus-value de dilution de 14 M€ et une augmentation des intérêts minoritaires de 28,4 M€.

– OnVista Bank : Le 30 juin 2009, la succursale allemande de Boursorama OnVista Bank a cédé ses actifs à OnVista Financial Services, renommée OnVista Bank, filiale de OnVista AG, détenue par Boursorama à hauteur de 92,92%, pour un montant de 5,9 M€.

Dans les comptes consolidés de Boursorama, cette opération se traduit par une diminution des intérêts minoritaires de 358 K€ et une hausse des capitaux propres de 132 K€.

– Périmètre au 31 décembre 2009 :

Société	Pays	Méthode	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle	
			31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Euromirabelle	France	Sortie	0%	100%	0%	100%
Selftrade Espana	Espagne	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Self Bank	Espagne	Intégration globale	51%	0%	51%	0%
Talos holding	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Selftrade Services	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Selftrade Marketing Services	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Talos Securities	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
ESG	UK	Sortie	0%	100%	0%	100%
OnVista AG	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
IFVB Institut GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Namendo GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Onvista Beteiligungs-Holding GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Onvista Financial Services GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Onvista Media GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Trade et Get GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%
Toast Media GmbH	Allemagne	Intégration globale	92,92%	92,89%	92,92%	92,89%

La société ESG a été liquidée courant 2009.

Par ailleurs, la société Euromirabelle a été fusionnée dans la société Boursorama en 2009.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation :

— Traitement des acquisitions et des écarts d'acquisition : Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecarts d'acquisition »; en cas d'écart négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique libellé dans la devise de référence de la filiale acquise et converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.

En cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité déjà contrôlée de manière exclusive, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré en écart d'acquisition. En cas de baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité contrôlée de manière exclusive, une plus-value de dilution est enregistrée au compte de résultat dans Gains et Pertes sur Actifs immobilisés.

Au-delà d'une période de 12 mois suivant l'acquisition, l'écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'un ajustement que dans le cas spécifique de l'activation des reports déficitaires de la société acquise ou d'ajustement du prix d'acquisition. Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », ces écarts d'acquisition font l'objet des tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés à une ou plusieurs Unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés.

La valeur recouvrable de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs nets de trésorerie actualisés de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie auxquelles elles sont rattachées. Le taux d'actualisation retenu pour des activités semblables à celles menées actuellement par Boursorama est de 9,28% et est déterminé par référence aux taux utilisés par les différents analystes qui suivent la valeur du Groupe Boursorama et aux données de marché. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de la période sur la ligne Perte de valeur sur les écarts d'acquisition.

Compte tenu des activités gérées, Boursorama a retenu une segmentation des UGT selon les implantations géographiques : France, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.

— Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées : Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés » sans possibilité de compensation.

En cas de moins-values latentes entre la juste valeur nette des coûts de cession des actifs non courants et des groupes d'actifs destinés à être cédés et leur valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants destinés à être cédés cessent d'être amortis à compter de leur déclassement.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées. De même, les flux de trésorerie générés par les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie des périodes présentées.

— Détermination de la juste valeur des instruments financiers : La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants de marché mentionnés supra ou l'ancienneté des dernières transactions observées sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque l'instrument financier est traité sur différents marchés et que le Groupe a un accès immédiat sur ces marchés, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par le prix du marché le plus avantageux. Lorsqu'il n'existe pas de cotation pour un instrument financier donné mais que les composantes de cet instrument financier sont cotées, la juste valeur est égale à la somme des prix cotés des différentes composantes de l'instrument financier en intégrant le cours acheteur et vendeur de la position nette compte tenu de son sens.

Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Celles-ci intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes, de justes valeurs d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valorisation d'option, de paramètres de valorisation. Ces valorisations sont ajustées, le cas échéant, pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, notamment du cours acheteur ou vendeur de la position nette et de modèles de risques dans le cas des produits complexes.

Si les paramètres de valorisation utilisés sont des données de marché observables, la juste valeur est le prix de marché, et la différence entre le prix de transaction et la valeur issue du modèle interne de valorisation, représentative de la marge commerciale, est comptabilisée immédiatement en résultat.

En revanche, si les paramètres de valorisation ne sont pas observables ou si les modèles de valorisation ne sont pas reconnus par le marché, la juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est généralement enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit, sauf à maturité ou lors de cessions éventuelles avant terme pour certains produits compte tenu de leur complexité.

Dans le cas de produits émis faisant l'objet de rachats significatifs sur un marché secondaire et pour lesquels il existe des cotations, la marge commerciale est enregistrée en résultat conformément à la méthode de détermination du prix du produit. Lorsque les paramètres de valorisation deviennent observables, la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée alors en résultat.

— Actifs et passifs financiers : Les achats et les ventes d'actifs financiers non-dérivés évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat, d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et d'actifs financiers disponibles à la vente (cf. ci-après) sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison tandis que les instruments financiers dérivés sont enregistrés en date de négociation. Les variations de juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement livraison sont enregistrées en résultat ou en capitaux propres en fonction de leur classification comptable. Les prêts et créances sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans une des quatre catégories suivantes.

– Prêts et créances : Les prêts et créances qui ne sont pas détenus à des fins de transaction ou qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi sont enregistrés au bilan parmi les Prêts et créances sur les établissements de crédit ou les Prêts et créances sur la clientèle suivant la nature de la contrepartie. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

– Actifs et passifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat : Il s'agit des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ils sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêt et portés au bilan dans la rubrique Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

– Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance : Ce sont les actifs financiers non dérivés, à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Le coût amorti intègre les primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition. Ces actifs financiers sont présentés au bilan dans la rubrique Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

– Actifs financiers disponibles à la vente : Ce sont les actifs financiers non-dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont pas classés dans l'une des trois catégories précédentes. Ces actifs financiers sont inscrits au bilan dans la rubrique Actifs financiers disponibles à la vente, et réévalués à leur juste valeur en date d'arrêt. Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont enregistrés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif en Intérêts et produits assimilés – Opérations sur instruments financiers tandis que les variations de juste valeur hors revenus sont présentées sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée Gains ou pertes latents ou différés. Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente. Les dépréciations affectant les titres de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente ont un caractère irréversible. Les revenus de ces titres sont enregistrés quant à eux au compte de résultat dans la rubrique Dividendes sur titres à revenu variable.

— Reclassement d'actifs financiers : Les actifs financiers ne peuvent, postérieurement à leur enregistrement initial au bilan du Groupe, être reclassés dans la catégorie des Actifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Un actif financier enregistré initialement au bilan dans la rubrique Actifs financiers à la juste valeur par résultat peut être reclassé hors de cette catégorie dans les conditions suivantes :

– Si un actif financier à revenus fixes ou déterminables initialement détenu à des fins de transaction n'est plus, postérieurement à son acquisition, négociable sur un marché actif et que le Groupe a désormais l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance, alors cet actif financier peut être reclassé dans la catégorie des Prêts et créances sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à celle-ci.

– Si des circonstances rares entraînent un changement de stratégie de détention d'actifs financiers non-dérivés de dettes ou de capitaux propres initialement détenus à des fins de transaction, ces actifs peuvent être reclassés soit dans la catégorie des Actifs financiers disponibles à la vente, soit dans la catégorie des Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à celle-ci.

En aucun cas, les instruments financiers dérivés et les actifs financiers à la juste valeur sur option ne peuvent être reclassés hors de la catégorie des Actifs et passifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Un actif financier initialement enregistré dans la catégorie des Actifs financiers disponibles à la vente peut être transféré dans la catégorie des Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à cette catégorie. Par ailleurs, si un actif financier à revenus fixes ou déterminables initialement enregistré dans la catégorie des Actifs financiers disponibles à la vente n'est plus, postérieurement à son acquisition, négociable sur un marché actif et que le Groupe a désormais l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance, alors cet actif financier peut être reclassé dans la catégorie des Prêts et créances sous réserve du respect des critères d'éligibilité propres à celle-ci.

Les actifs financiers ainsi reclassés sont transférés dans leur nouvelle catégorie à la juste valeur à la date du reclassement et sont ensuite évalués conformément aux dispositions applicables à cette nouvelle catégorie. Le coût amorti des actifs financiers reclassés des catégories Actifs financiers à la juste valeur par résultat ou Actifs financiers disponibles à la vente vers la catégorie Prêts et créances, ainsi que le coût amorti des actifs financiers reclassés de la catégorie Actifs financiers à la juste valeur par résultat vers la catégorie Actifs financiers disponibles à la vente, sont déterminés sur la base des estimations des flux de trésorerie futurs attendus réalisées en date de reclassement. L'estimation de ces flux de trésorerie futurs attendus doit être révisée à chaque clôture ; en cas d'augmentation des estimations d'encaissements futurs consécutive à une amélioration de leur recouvrabilité, le taux d'intérêt effectif est ajusté de manière prospective ; en revanche, s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un événement survenu après le reclassement des actifs financiers considérés et que cet événement a une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs initialement attendus, une dépréciation de l'actif concerné est alors enregistrée en Coût du risque au compte de résultat.

Boursorama n'a pas utilisé cette possibilité de reclassement.

— Dettes : Les dettes émises par le Groupe et qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués en contrepartie du compte de résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

– Dettes envers les établissements de crédit et Dettes envers la clientèle : Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle.

Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

– Dettes représentées par un titre : Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les Dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts au compte de résultat.

— Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture : Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan parmi les actifs ou passifs financiers. A l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie (voir ci-après), les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les instruments financiers dérivés sont classés en deux catégories :

– Instruments financiers dérivés de transaction : Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont inscrits au bilan dans la rubrique Actifs ou Passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

– Instruments financiers dérivés de couverture : Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe documente la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation précise l'actif, le passif, ou la transaction future couverte, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture. L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert ; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique Instruments dérivés de couverture.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

– Couverture de juste valeur : Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée des gains ou des pertes attribuables au risque couvert, lesquels sont constatés dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat. Dans la mesure où la relation de couverture est hautement efficace, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont symétriques aux variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé de couverture. S'agissant de dérivés de taux, la partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique Produits et charges d'intérêts - Dérivés de couverture symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

S'il s'avère que l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier dérivé est vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. La valeur au bilan de l'élément d'actif ou de passif ayant fait l'objet de la couverture n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur, et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie restant à courir de l'élément antérieurement couvert. La comptabilité de couverture cesse également d'être appliquée si l'élément couvert est vendu avant l'échéance ou remboursé par anticipation.

– Couverture de flux de trésorerie : Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres, tandis que la partie inefficace est constatée au poste Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat.

Les montants inscrits au sein des capitaux propres relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont repris dans le poste Produits et charges d'intérêts du compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts. La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est inscrite au compte de résultat dans la rubrique Produits et charges d'intérêts - Dérivés de couverture symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Lorsque l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. Les montants inscrits précédemment dans les capitaux propres sont reclassés au poste Produits et charges d'intérêts du compte de résultat au cours des périodes où la marge d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert. Si l'élément couvert est vendu ou remboursé avant l'échéance prévue ou si la transaction future couverte n'est plus hautement probable, les gains et les pertes latents inscrits dans les capitaux propres sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

– Couverture d'un investissement net libellé en devises dans des filiales : Comme dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de juste valeur relatives aux instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture d'investissement net est inscrite dans les capitaux propres en Gains ou pertes latents ou différés » tandis que la partie inefficace est portée au compte de résultat.

– Macro-couverture de juste valeur : Les instruments financiers dérivés de taux utilisés dans le cadre de ce type de couverture ont pour objet de couvrir de façon globale le risque structurel de taux de Boursorama. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée dans l'Union européenne (IAS 39 « carve-out ») permettant ainsi de faciliter :

– l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif qui incluent les dépôts à vue de la clientèle dans les positions à taux fixe ainsi couvertes ;

– la réalisation des tests d'efficacité prévus par la norme IAS 39 adoptée dans l'Union européenne.

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur. Les variations de juste valeur des portefeuilles d'instruments macro-couverts sont quant à elles enregistrées dans une ligne spécifique du bilan intitulée Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux par la contrepartie du compte de résultat.

— Dépréciation des actifs financiers :

– Actifs financiers évalués au coût amorti : Les critères d'appréciation du caractère avéré d'un risque de crédit sur encours individuels sont similaires à ceux retenus par la réglementation comptable française pour considérer un encours comme douteux.

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimée de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu s'il existe des indications objectives de dépréciation pour des actifs financiers individuellement significatifs, de même que, individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs. Dans le cas où il n'existerait pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, le Groupe inclut cet actif financier dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en Coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciations sont enregistrées en Coût du risque, tandis que la reprise dans le temps des effets de cette actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en Intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Par ailleurs, l'existence, au sein d'un portefeuille homogène d'un risque de crédit avéré sur un ensemble d'instruments financiers donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation sans attendre que le risque ait individuellement affecté une ou plusieurs créances. Le montant de la dépréciation est déterminé notamment en fonction de données historiques sur les taux de défaut et de pertes constatées par portefeuille homogène ou de scénarii de pertes graves appliqués au portefeuille ou, le cas échéant, par des études *ad hoc*. Ces éléments sont ajustés pour prendre en compte l'évolution de la situation économique ayant affecté ces portefeuilles.

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'une restructuration, le Groupe comptabilise en Coût du risque une perte représentant la modification des conditions du prêt lorsque l'actualisation des flux futurs recouvrables estimés au taux d'intérêt effectif d'origine aboutit à un montant inférieur au coût amorti du crédit.

– Actifs financiers disponibles à la vente : Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulés Gains ou pertes latents ou différés et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique Coût du risque la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dettes les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

– Opérations de location financement et assimilées : Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont en substance pour effet de transférer au locataire les risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple. Les créances de location financement figurent au bilan en Opérations de location financement et assimilés et représentent l'investissement net du Groupe dans le contrat de location, égal à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie.

Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés en Intérêts et produits assimilés au compte de résultat de façon à dégager un taux de rentabilité périodique constant sur l'investissement net. En cas de baisse des valeurs résiduelles non garanties retenues pour le calcul de l'investissement brut du bailleur dans le contrat de location financement, une charge est enregistrée afin de corriger le montant des produits financiers déjà constatés.

— Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition ; les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens. Les durées d'amortissement ainsi pratiquées sont les suivantes :

Agencements	5 ou 10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	3 ou 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les actifs non corporels qui peuvent être séparés et être vendus, transférés, concédés par licence, loués ou échangés, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié, ou qui résultent de droits contractuels ou autres droits légaux, que ces droits soient cessibles ou séparables, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement linéaire pratiqué sur ladite durée. Les durées d'utilité sont examinées chaque année et un test de dépréciation est réalisé dès qu'il y a un indice de perte de valeur. La durée d'amortissement des logiciels est de 1 à 3 ans.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leur coût diminué du cumul des amortissements éventuels et des pertes de valeur.

La marque Boursorama, valorisée à 31,5 M€, la marque Selftrade Espagne, valorisée à 6 M€, et la marque OnVista, valorisée à 22,2 M€ à l'actif du bilan, sont considérées comme des actifs à durée d'utilité indéterminée. La marque Selftrade n'a pas été valorisée en France dans la mesure où le Groupe exerce son activité sous la marque Boursorama Banque. Il en est de même pour la marque Selftrade au Royaume-Uni du fait du projet initial du Groupe de céder la filiale anglaise.

Ces marques font l'objet d'une revue régulière en utilisant la méthode de la redevance. Celle-ci consiste à évaluer le montant de la redevance que la société paierait si elle n'était pas propriétaire de la marque. Le taux de redevance retenu est compris entre 15% et 20% du chiffre d'affaires en fonction des caractéristiques propres à chaque marque. Le taux d'actualisation retenu est de 9,28% et est déterminé par référence aux taux utilisés par les différents analystes qui suivent la valeur du Groupe Boursorama (prime de risque et bêta) et aux données de marché (taux sans risque). Lorsque c'est applicable, celle valeur est confortée par la méthode des surprofits. Cette méthode évalue les profits dégagés par l'exploitation commerciale de la marque au-delà du rendement normal des actifs économiques figurant au bilan.

Boursorama n'a pas effectué de tests de sensibilité sur la valorisation des marques dans ma mesure où les valorisations obtenues dans le cadre des tests de dépréciation sont significativement supérieures aux valeurs des marques enregistrées dans le bilan de Boursorama.

À l'issue de cette revue et en cas de changements défavorables significatifs intervenus, il est procédé à l'enregistrement d'une dépréciation exceptionnelle.

– Provisions : Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Le montant de la sortie de ressources attendue est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

– Engagements de financement : Si ces engagements de financement ne sont pas considérés comme des instruments financiers dérivés, le Groupe les inscrit initialement à leur juste valeur. Par la suite, ces engagements font l'objet de provisions, si nécessaire, conformément aux principes comptables relatifs aux Provisions.

– Garanties financières données : Le Groupe inscrit initialement à son bilan les garanties financières données considérées comptablement comme des instruments financiers pour leur juste valeur puis les évalue ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de l'amortissement de la commission de garantie. En cas d'indication objective de perte de valeur, les garanties financières données font l'objet d'une provision au passif du bilan.

– Opérations SRD : Les engagements au titres des ordres stipulés à Règlement Différé sont présentés dans les notes annexes au titre d'engagement de recevoir et de livrer des espèces d'une part et d'un engagement de recevoir et de livrer des titres d'autre part. L'engagement de livrer les espèces est honoré au jour le jour par Boursorama par le versement à ses négociateurs d'appels de fonds correspondant au règlement au comptant des ordres SRD de ses clients.

— Distinction entre dettes et capitaux propres - Actions propres :

– Distinction entre dettes et capitaux propres : Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés en totalité ou en partie d'instruments de dettes ou de capitaux propres selon qu'il existe ou non une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs des titres. Dès lors que le remboursement et la rémunération des titres est discrétionnaire par le Groupe, les instruments sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 M€ un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

Ces emprunts subordonnés sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

– Actions propres : Les actions Boursorama détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

— Produits et charges d'intérêts : Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédits futurs. Ce calcul inclut les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction ainsi que toutes les primes et décotes.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêt ultérieurs sont comptabilisés en résultat en Intérêts et produits assimilés sur la base du taux d'intérêt effectif, qui est le taux utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur. Par ailleurs, hormis celles relatives aux avantages du personnel, les provisions inscrites au passif du bilan génèrent comptablement des charges d'intérêt calculées sur la base du taux d'intérêt utilisé afin d'actualiser le montant de la sortie de ressources attendues.

— Produits nets de commissions sur prestations de services : Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, les commissions d'arbitrage, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée dans la rubrique Produits de commissions - Prestation de services et autres.

— Frais de personnel : La rubrique Frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges de retraites des différents régimes de retraite du Groupe et les charges liées à l'application par le Groupe de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés ».

— Avantages du personnel : Les sociétés du Groupe, en France et à l'étranger, peuvent accorder à leurs salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

– Avantages postérieurs à l'emploi : Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour couvrir l'intégralité des engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont amortis en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires du régime concerné dès lors qu'ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes (méthode du corridor) :

- 10% de la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies ;
- 10% de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent.

En cas de mise en place d'un nouveau régime (ou avenant), le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

– Avantages à long terme : Ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi, au traitement près des écarts actuariels et des coûts des services passés qui sont comptabilisés immédiatement en résultat.

— Paiement en actions aux salariés : Les paiements sur base d'actions donnent lieu à l'enregistrement systématique d'une charge de personnel inscrite dans la rubrique Rémunérations du personnel selon les modalités décrites ci-après.

– Plans d'options et actions gratuites : Le Groupe attribue à certains de ses salariés des options d'achat ou de souscription d'actions et des actions gratuites. Les options et les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date de notification aux salariés sans attendre que les conditions nécessaires à leur attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

La méthode retenue pour la valorisation des plans d'options du Groupe est le modèle Black et Scholes. Les actions gratuites sont valorisées en tenant compte de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Pour les paiements en actions dénoués par remise d'instruments de capitaux propres, la juste valeur de ces options, calculée en date de notification est étalée en charges sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des réserves consolidées en capitaux propres. A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé; la charge comptabilisée dans la rubrique Rémunérations du personnel depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

— Coût du risque : Le contenu de la rubrique Coût du risque se limite aux dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

— Impôts sur le résultat :

– Impôts courants : En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33%. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 M€) instaurée en 2000.

– Impôts différés : Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique Charge fiscale différée ou en capitaux propres selon le principe de symétrie. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les taux d'imposition observés au 31 décembre 2009 sont :

France	34,43%
Allemagne	31,6%
Espagne	30%
Royaume-Uni	28%

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font pas l'objet d'une actualisation.

3. Présentation des états financiers :

— Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par le Conseil national de la comptabilité

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par la recommandation de l'organisme français de normalisation comptable, le Conseil national de la comptabilité, n° 2009-R-04 du 2 juillet 2009, qui annule et remplace la recommandation n° 2004 R 03 du 27 octobre 2004. Cette nouvelle recommandation introduit les modifications apportées à la norme IAS 1 telles qu'adoptées par l'Union européenne le 17 décembre 2008.

Le Groupe a ainsi maintenu une présentation distincte du compte de résultat consolidé pour détailler les composantes de son résultat net et présente par ailleurs dans un nouvel état commençant par ce résultat net le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (« État de résultat global »).

Les nouvelles informations complémentaires relatives aux gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, requises par la norme IAS 1 révisée, sont présentées dans la note annexe 36 :

- informations sur le transfert des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres vers le résultat net et ;
- informations sur l'impôt relatif à chaque composante des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

— Trésorerie et équivalent de trésorerie : A des fins d'élaboration du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

— Résultat par action : Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation le 31 décembre. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires

additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de plans d'options ou d'attributions d'actions gratuites. Cet effet dilutif a été déterminé en application de la méthode du rachat d'actions.

4. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur. — L'IASB a publié des normes et interprétations qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2009. Ces normes et interprétations n'entreront en vigueur de manière obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à compter du 29 mars 2009 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2009.

Normes	Dates d'adoption par l'Union européenne	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels »	3 juin 2009	1er juillet 2009
IFRIC 12 « Accords de concession de services »	25 mars 2009	29 mars 2009
IFRIC 16 « Couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger »	4 juin 2009	1er juillet 2009
IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers »	22 juillet 2008	31 décembre 2009
IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires »	26 novembre 2009	31 octobre 2009
Amendement à IAS 39 « Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture »	15 septembre 2009	1er juillet 2009
IFRIC 18 « Transferts d'actifs en provenance des clients »	27 novembre 2009	31 octobre 2009
IFRS 1 révisée « Première adoption des normes internationales d'information financière »	25 novembre 2009	1er janvier 2010
Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits »	23 décembre 2009	1er février 2010

— IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels » : Ces normes révisées modifient le traitement des acquisitions et cessions de filiales consolidées. Les principaux changements portent sur la comptabilisation des coûts liés au regroupement, le traitement des compléments de prix, le calcul des écarts d'acquisition, l'évaluation des intérêts minoritaires de l'entité acquise, le traitement des acquisitions par étape et le calcul des résultats de cession lors de la perte de contrôle d'une entité consolidée. L'application de ces normes révisées est prospective.

— IFRIC 12 « Accords de concession de services » : Cette interprétation précise le traitement comptable des concessions. Ne concernant pas les activités de Groupe, cette interprétation n'aura donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.

— IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger » : Cette interprétation précise le traitement comptable des opérations de couverture d'investissement net dans une activité à l'étranger.

— IFRIC 15 « Contrats pour la construction de biens immobiliers » : Cette interprétation précise les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires provenant d'une activité de vente de biens immobiliers, en particulier dans le cas d'une vente d'immeubles résidentiels. Ne concernant pas les activités de Groupe, cette interprétation n'aura donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.

— Amendement à IAS 39 « Amendement relatif aux éléments éligibles à une opération de couverture » : Cet amendement vient préciser les modalités d'application des dispositions de la norme IAS 39 relatives à la couverture dans deux cas particuliers : la couverture du risque d'inflation et la prise en compte de la valeur temps des options dans la relation de couverture. L'application de cet amendement est rétrospective.

— IFRS 1 révisée « Première adoption des normes internationales d'information financière » : Cette révision de la norme IFRS 1 porte exclusivement sur sa structure de présentation qui a été totalement remaniée et simplifiée, tandis que son contenu technique est resté quant à lui inchangé. Cette restructuration permettra d'intégrer plus facilement les futures évolutions des normes.

— IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires » : Cette interprétation traite des problématiques d'évaluation et de comptabilisation des distributions de dividendes en nature aux actionnaires.

— IFRIC 18 « Transfert d'actifs provenant de clients » : Cet amendement traite de la comptabilisation d'un transfert d'une immobilisation corporelle dans les comptes de l'entité qui la reçoit. Elle détermine les circonstances et les conditions dans lesquelles le chiffre d'affaires lié à ce transfert d'actif par un client doit être comptabilisé dans le cadre d'un contrat commercial.

— Amendement à IAS 32 « Classement des émissions de droits » : Cet amendement traite de la comptabilisation des droits de souscription (droits préférentiels de souscription, options, warrants ...) émis dans une monnaie fonctionnelle autre que celle de l'émetteur. Ces droits étaient auparavant comptabilisés comme des dérivés. A présent, sous certaines conditions restrictives, ils peuvent être classés en capitaux propres quelle que soit la devise dans laquelle leur prix d'exercice est libellé.

— Normes comptables et interprétations non encore adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2009 :

Normes	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
Amélioration aux IFRS – avril 2009	16 avril 2009	1er juillet 2009 au plus tôt
Amendements à IFRS 2 « Comptabilisation des transactions dénouées en trésorerie au sein d'un groupe »	18 juin 2009	1er janvier 2010

Amendements à IFRS 1 « Exemptions additionnelles »	23 juillet 2009	1er janvier 2010
IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées »	4 novembre 2009	1er janvier 2011
IFRS 9 « Instruments financiers » (Phase 1 : classement et évaluation)	12 novembre 2009	1er janvier 2013
Amendement à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »	26 novembre 2009	1er janvier 2011
IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres »	26 novembre 2009	1er juillet 2010

— Amélioration aux IFRS – avril 2009 : Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié 12 amendements à des normes déjà existantes. Ils entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 au plus tôt.

— Amendements à IFRS 2 « Comptabilisation des transactions dénouées en trésorerie au sein d'un groupe » : L'IASB a précisé le traitement comptable, dans les états financiers individuels d'une filiale, des transactions au sein d'un groupe dont le paiement est fondé sur des actions et pour lesquelles le règlement sera effectué en trésorerie. Les biens ou services reçus doivent être mesurés par la filiale selon son propre point de vue et ne pas tenir compte du traitement au sein de l'entité du groupe qui procède à leur règlement en titres ou en espèces.

— Amendements à IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière : exceptions additionnelles » : Ces amendements introduisent de nouvelles exceptions concernant l'application rétrospective des IFRS par les entités appartenant à certains secteurs d'activité (actifs pétroliers et gaziers, contrats de locations) et adoptant pour la première fois les IFRS.

— IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées » : Cette version révisée simplifie les informations à fournir par les entités contrôlées de manière exclusive ou conjointe par l'État ou sous influence notable de l'État et précise la notion de partie liée pour ces entités.

— IFRS 9 « Instruments financiers – Phase 1 : classement et évaluation » : Cette norme, qui représente la première phase de la refonte des dispositions de la norme IAS 39, définit un nouveau mode de classement et d'évaluation des actifs financiers. Le classement et l'évaluation des passifs financiers, la méthodologie de dépréciation des actifs financiers, ainsi que les opérations de couverture feront l'objet de phases ultérieures qui viendront compléter la norme IFRS 9.

Les actifs financiers seront classés en trois catégories (coût amorti, juste valeur par résultat et juste valeur par capitaux propres) en fonction des caractéristiques de leurs flux contractuels et de la manière dont l'entité gère ses instruments financiers (modèle d'activité ou « business model »).

Les instruments de dettes (prêts, créances ou titres de dettes) seront enregistrés au coût amorti à condition d'être détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de présenter des caractéristiques standards (les flux de trésorerie devant correspondre uniquement à des remboursements de principal et à des intérêts sur le principal). A défaut, ces instruments financiers seront évalués à la juste valeur par résultat.

Les instruments de capitaux propres seront enregistrés à la juste valeur par résultat sauf en cas d'option irrévocable pour une évaluation à la juste valeur par capitaux propres (sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction et classés comme tels en actifs financiers à la juste valeur par résultat).

Les dérivés incorporés ne seront plus comptabilisés séparément des contrats hôtes lorsque ces derniers seront des actifs financiers de sorte que l'ensemble de l'instrument hybride devra être enregistré en juste valeur par résultat.

— Amendement à IFRIC 14 « Paiement anticipés des exigences de financement minimal » : Cet amendement précise les conditions dans lesquelles un actif net peut être comptabilisé au titre d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en cas de versement exceptionnel effectué d'avance et permettant de diminuer les contributions futures.

— IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres » : Cette interprétation précise le traitement comptable dans les comptes du débiteur d'un échange d'instruments de dettes contre des instruments de capitaux propres. Ces derniers doivent être évalués à leur juste valeur. L'écart entre la valeur comptable de la dette éteinte et la juste valeur retenue pour l'évaluation des instruments de capitaux propres émis doit être comptabilisé en résultat.

Événements postérieurs à la clôture. — Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler.

Note 2. – Gestion des risques associés aux instruments financiers.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », cette note présente les risques associés aux instruments financiers et la manière dont le Groupe les gère.

Les risques associés aux activités bancaires de Boursorama sont les suivantes :

— Risque de Crédit : Risque de perte résultant de l'incapacité des clients de la banque, d'émetteurs souverains et d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers. Le risque de crédit inclut aussi le risque de contrepartie afférant aux opérations de marché.

— Risque de Marché : Risque de perte résultant de l'évolution des prix du marché et des taux d'intérêt, de leur corrélation entre eux et de leur volatilité.

— Risque structurel de taux et de change : Risque de perte ou de dépréciation résiduelle d'actifs inscrits ou non au bilan de la banque dû aux variations des taux d'intérêt ou de change.

— Risque de Liquidité : Risque que le groupe ne puisse honorer ses engagements lorsqu'ils arrivent à échéance.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1. Organisation, procédures et méthodes. — Le dispositif de maîtrise des risques de Boursorama respecte une stricte indépendance de la filière risque par rapport aux hiérarchies opérationnelles ainsi qu'une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe. La Direction des risques du groupe est rattachée directement au Président Directeur Général de Boursorama. Chaque pays possède également son propre service des risques. Les risques structurels de taux et de change sont liés aux activités commerciales.

La gestion des risques structurels de taux, de la liquidité et du change ainsi que le refinancement long terme du Groupe et le pilotage du besoin en capital et la structure des fonds propres sont gérés au sein du département ALM de la Direction Financière.

Une revue systématique des principaux enjeux de gestion des risques de Boursorama est organisée à l'occasion d'un Comité des risques mensuel réunissant le Dirigeant de l'entité, son Directeur des Risques ainsi que le Directeur des Risques du Groupe. Ce Comité se prononce sur les principaux enjeux stratégiques : politiques de prise de risque, méthodologies de mesure, moyens matériels et humains, analyses de portefeuille et du coût du risque, limite de marché et limites de concentration crédit, gestion de crise.

Toute activité nouvelle, tout produit inédit ou en cours de développement doit être soumis au Directeur des Risques et de la Conformité pour le Groupe qui a pour mission de s'assurer, qu'avant tout lancement, l'ensemble des risques attachés à cette activité ou à ce produit soit dûment compris, mesuré, approuvé et soumis à des procédures et des contrôles adéquats, reposant sur des systèmes d'information et des chaînes de traitement appropriés.

2. Les risques de crédit :

2.1. Principes généraux de prise de risque. — Boursorama est exposée aux risques de crédit liés aux prêts immobiliers pour son activité en France. Dans une moindre mesure, Boursorama est exposée aux interventions de ses clients au Service à Règlement Différé en France, sur un compte de marge en Espagne et en Allemagne ou bien encore, lors des opérations sur produits dérivés sur les marchés organisés (Monep, Meff et Eurex).

Par ailleurs, Boursorama est exposée aux risques de contrepartie sur son portefeuille de prêts interbancaires ainsi que sur son portefeuille de titres de créances sur des établissements de crédits classés en actifs disponibles à la vente. Les contreparties autorisées ainsi que le nominal maximum autorisé pour chaque maturité sont approuvées par le Conseil d'Administration. L'encours par maturité et par contrepartie est suivi de manière trimestrielle par le comité d'audit et des comptes et par le Conseil d'Administration.

Les procédures de décisions de prêts ou d'engagements, sont organisées par voie de délégations. Elles sont clairement formalisées et adaptées aux caractéristiques de l'entreprise, en particulier à notre orientation vers la clientèle de particuliers.

— Les prêts et engagements : Cette activité ne concerne que l'implantation en France. L'approbation d'une exposition de crédit se fonde sur une bonne connaissance du client concerné, de la stratégie des risques du Groupe, de l'objet, la nature et la structure de l'opération et des capacités de remboursement. La prise d'engagement est organisée sur la base de trois grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse d'un découvert autorisé ou d'un prêt personnel ou immobilier ;
- la centralisation sur la Direction des Crédits des demandes d'autorisation avec la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du niveau de risque ;
- l'indépendance des services d'analyse.

La Direction Générale définit les procédures d'octroi de crédits et les limites attribuées en matière de délégation. Leur périodicité de révision est au minimum annuelle.

Les délégations accordées aux collaborateurs de la Direction des Crédits : le principe des délégations repose sur une limite en montant d'octroi par nature de crédits, une limite d'encours global client et en fonction des garanties données. Les principales limites d'encours global sont au 31 décembre 2009 :

Encours global client	Décisionnaire
0 à 0,3 M€	Département des Etudes de Crédit
0,3 à 0,5 M€	Direction des Crédits
0,5 à 1,5 M€	(*) Comité des Engagements
1,5 à 3,0 M€	Président Directeur Général de Boursorama
Au delà de 3,0 M€	Conseil d'Administration de Boursorama

(*) Comité des engagements : la présence et l'accord de 3 membres minimum sont nécessaires (dont un appartenant à la Direction des Crédits et un aux fonctions supports) pour valider une décision.

La Direction des Crédits a la responsabilité du procès verbal et de son archivage. L'activité de Boursorama étant orientée vers la clientèle de particuliers, les risques de crédits sont divisés. Les encours sont garantis par des sûretés réelles (affectations hypothécaires et nantissements de produits de placements), Crédit Logement ou CNP Caution.

— Le Service à Règlement Différé : Ce service est disponible dans l'entité française pour une clientèle de particuliers résidant au sein de l'Union européenne. L'effet de levier maximum donné par le Service à Règlement Différé est réglementé par les articles 516-1 à 516-13 de l'Autorité des Marchés Financiers et la Décision 2000-04 du CMF relative à la couverture des ordres avec service de règlement et de livraison différés. Boursorama a décidé d'exclure certains actifs ou de réduire leur effet de levier. Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur le Service à Règlement Différé, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

Les paramètres de couverture sont restés inchangés par rapport à 2008. Les taux de couverture utilisés sont au 31 décembre 2009 de :

- 20% pour les espèces et les SICAV de Trésorerie (taux identique au marché).
- 33% pour les obligations françaises et les SICAV Obligataires (contre 25% autorisé par le marché).
- 40% pour les actions éligibles au SRD et les SICAV actions françaises (taux identique au marché).
- 100% pour les autres actions (contre 40% autorisé par le marché).
- Les actions du Marché Libre, d'Alternext et certaines actions de l'Eurolist qui n'offrent pas une liquidité suffisante ou qui présentent une volatilité élevée ne donnent pas de couverture. Cette liste est disponible sur le site transactionnel de Boursorama.

En outre, Boursorama Banque impose une règle de diversification du risque à ses clients, qui les empêche de prendre, pour les montants supérieurs à 50 K€, une position unique sur plus de 60% de leurs engagements totaux.

— Le Marché des Dérivés : Le marché des produits dérivés est disponible dans les implantations française, allemande et espagnole. En France et en Allemagne, le système d'analyse des risques sur produits dérivés s'appuie sur l'outil GMI de Newedge, un des premiers intervenants mondiaux sur produits dérivés. Il permet de calculer le dépôt de garantie nécessaire pour couvrir la perte maximale calculée parmi 16 scénarii de choc sur les marchés. L'amplitude des chocs sur les sous-jacents est régulièrement actualisée en fonction de l'évolution des marchés; celle des chocs de volatilité correspond à des usages de marché. Ces paramètres sont ensuite rapprochés des minima imposés par les autorités de marché en prenant notamment en compte le coefficient multiplicateur. Le système d'analyse des risques sur produits dérivés en vigueur dans notre entité espagnole est GRIFFO, une application de la société MANNES.

Afin de limiter les risques sur ces produits, Boursorama applique un coefficient multiplicateur sur les paramètres de marché des produits dérivés. Ce coefficient multiplicateur varie en fonction des entités, des clients et des produits :

- Boursorama Banque : 150% ;
- OnVista Bank : 130%.

En outre, il existe des coefficients spécifiques aux vendeurs d'options :

- de 0 à 500 K€ : 130% ;
- de 500 K€ à 1 M€ : 140% ;
- de 1 à 1,5 M€ : 160% ;
- aucune position vendeuse au delà de 1,5 M€ n'est autorisée.
- Self Bank : 130%.

— Les comptes de margin trading : Les comptes de margin trading sont proposés par nos filiales allemande et espagnole. Ces comptes permettent de bénéficier d'un effet de levier pour acheter ou vendre des titres. Le montant du découvert autorisé est fonction des clients et des titres détenus en portefeuille. Les titres qui donnent de la couverture sont validés lors des comités des risques et doivent répondre à plusieurs critères tels que l'appartenance à un indice de référence, une volatilité modérée et une liquidité suffisante.

Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur les comptes de marge, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

– OnVista Bank : Le marché allemand (Eurex) fixe un taux de couverture par valeur éligible au Margin Trading qui va de 12% à 62% selon les valeurs en fonction du couple volatilité/liquidité (données au 1er décembre 2009). OnVista Bank applique une majoration prudentielle de 140% sur les taux de couverture du marché allemand, ce qui entraîne des taux de couverture de 17% à 87% selon les valeurs.

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 K€, la décision est locale ; au delà de 150 K€, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord.

– Self Bank : « Quintuplica » : Le taux de couverture utilisé est de 20% pour la valeur des actifs en portefeuille pour les titres éligibles au Margin Trading (Quintuplica). Le ratio de concentration maximum sur une valeur est fixé à 80%, applicable dès le 1er euro.

« Tentuplica » : Le taux de couverture utilisé est compris entre 25% et 10% selon le type d'actif éligibles au Tentuplica, en fonction du couple volatilité/liquidité. Le ratio de concentration maximum sur une valeur est fixé à 60%, à partir de 50 K€.

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 K€, la décision est locale ; de 150 à 350 K€, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord ; au-delà de 350 K€, des collatéraux supplémentaires sont requis.

— Le crédit « Lombard » : Self Bank est la seule entité du groupe Boursorama a proposé une offre de crédit Lombard à ses clients. Ce produit utilise les règles existantes qui sont appliquées au margin trading (Quintuplica et Tentuplica). L'objectif pour le client est de pouvoir utiliser librement les montants octroyés en utilisant son portefeuille d'actifs comme collatéral.

Le suivi des risques s'effectue de manière identique que pour le margin trading : suivi des positions en quasi temps réel, appels de marge quotidiens et dédoublement immédiat possible.

2.2. Le suivi et le contrôle des risques. — Chaque entité du Groupe dispose d'un système de contrôle, la centrale des risques, qui a pour but de maîtriser le risque de crédit sur ses clients.

Pour les comptes à vue en France, ce système vérifie que les clients détiennent des liquidités suffisantes lors des demandes de débit sur les comptes. Pour les comptes sur instruments financiers, ce système vérifie que les clients détiennent des liquidités suffisantes en portefeuille pour respecter également les contraintes réglementaires en matière de couverture.

En plus du contrôle effectué par notre Centrale des risques, les clients présentant un solde débiteur au-delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture sont suivis par le service des Risques, qui analyse les situations des clients et prend les décisions en fonction de leurs délégations.

Boursorama a construit un système de gestion des risques reposant sur une analyse à trois niveaux :

— Analyse de premier niveau par la centrale des risques (avant d'autoriser tout nouvel ordre ou opération de débit). Toutes les opérations des clients font l'objet d'un calcul de risque avant d'être transmises. Cette analyse est réalisée à partir de paramètres renseignés par Boursorama, de leur solde espèces, de la position titres et produits dérivés du client, ainsi que des opérations exécutées dans la journée et ceux en cours pour les comptes d'instruments financiers.

— Analyse de deuxième niveau par le Service Risques. Quotidiennement, le risque porté sur chaque compte est recalculé après mise à jour des données nécessaires par les systèmes de Back-office. Les clients présentant un solde débiteur au delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture, sont suivis par le service Risques, qui analyse les situations des clients, les avertit, rejette éventuellement les opérations en instance d'imputation ou déboucle leurs positions titres en cas de persistance de la situation et génère les opérations de recouvrement le cas échéant.

— Analyse de troisième niveau lors de Comités Risques mensuels. Un comité risque mensuel se tient dans chaque pays en présence du Directeur des Risques du Groupe et un compte rendu de ce comité est diffusé au management.

2.3. Exposition au risque de crédit. — Le tableau ci-dessous présente l'exposition au risque de crédit des actifs financiers du Groupe avant effet des accords de compensation non comptabilisés et des collatéraux (notamment espèces, actifs financiers ou non financiers reçus en garantie et garanties de personnes morales).

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actifs financiers en juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	222	344	657
Instruments financiers dérivés de couverture	225	368	2 263
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	107 013	2 264	386
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	748 791	647 763	405 832
Prêts et créances émis sur la clientèle	1 701 657	1 778 502	1 878 093
Opérations de location-financement et assimilées	4 523	4 888	5 206
Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations	2 562 430	2 434 129	2 292 437
Engagements de financement donnés	164 820	182 339	204 627
Engagements de garantie donnés	1 059	1 349	6 182
Exposition des engagements hors-bilan nets de dépréciations	165 879	183 688	210 809
Total de l'exposition nette de dépréciations (*)	2 728 309	2 617 817	2 503 246

(*) La partie non utilisée des crédits est retenue pour sa totalité.

2.4. Couverture du risque de crédit :

— Garanties et collatéraux : Compte tenu de notre orientation vers les financements immobiliers, nos encours sont garantis par des sûretés réelles (CNP Caution, affectation hypothécaire et nantissement de placements). Au 31 décembre 2009, la répartition de nos encours bruts avec la clientèle était la suivante (hors opération spécifique) :

(En millions d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Encours bruts avec la clientèle	En %	Encours bruts avec la clientèle	En %	Encours bruts avec la clientèle	En %

Garanties Hypothécaires	917	53%	927	52%	1 199	63%
CNP Caution	32	2%	37	2%	45	2%
Nantissement de produits de placement	59	3%	206	11%	74	4%
Autres Garanties (y compris caution Crédit Logement)	591	34%	496	28%	423	22%
Sans garanties	117	7%	128	7%	153	8%
Encours brut total	1 716	100%	1 793	100%	1 894	100%

— Politique de provisionnement : L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

– à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement ...);

– au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité hebdomadaire entre la Direction des Crédits et la Direction Juridique.

Une présentation des dossiers transférés au Contentieux les plus significatifs est réalisée à l'occasion du comité des risques mensuel.

A partir de l'entrée en douteux, le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100% pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

2.5. Analyse du portefeuille de crédit. — Les encours du portefeuille crédit au bilan, hors dépréciations (prêts et créances émis à la clientèle, prêts et créances émis sur les établissements de crédit et opérations de location-financement et assimilées), se répartissent comme suit au 31 décembre 2009 :

Encours (En millions d'euros)	31/12/2009			31/12/2008			31/12/2007		
	Clientèle	Etablissements de crédit	Total	Clientèle	Etablissements de crédit	Total	Clientèle	Etablissements de crédit	Total
Encours non dépréciés sans impayés	1 667	749	2 416	1 731	648	2 379	1 841	406	2 247
Encours non dépréciés avec impayés	19		19	34		34	26		26
Encours dépréciés	29		29	28		28	27		27
Total encours bruts	1 716	749	2 465	1 793	648	2 441	1 894	406	2 300
Dépréciations	-10		-10	-10		-10	-11		-11
Total	1 706	749	2 455	1 783	648	2 431	1 883	406	2 289

Au 31 décembre 2009, l'encours brut sur la clientèle se répartit comme suit :

Montant (En millions d'euros)	
France :	
Total opérations avec la clientèle	1 467,50
Dont :	
Encours bruts de crédits	1 459,9
Incluant :	
Intérêts courus non échus	3,4
Crédits irréguliers et impayés	14,8
Crédits douteux	26,1
Comptes trading débiteurs	5,3
Comptes trading douteux	2,3
Opérations spécifiques	230,7
Dont :	
Opération de financement d'un méthanier	129,8
Opération de financement de porte-conteneurs	96,4
Crédit bail	4,5
Espagne :	
Comptes sur marge	15,8

Comptes débiteurs	0,3
Allemagne :	
Comptes débiteurs	0,9
UK :	
Comptes débiteur	0,9
Total	1 716,1

Les opérations spécifiques de financement d'un méthanier et de 4 porte-conteneurs ont été réalisées en 2004 et 2005 pour des clients de la Caixa dont nous avons acquis la filiale française le 16 mai 2006. Ces opérations de financement sont garanties par des dépôts à terme de cash nantis dans les livres de Boursorama.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés. L'encours moyen net d'un dossier de crédit est faible hors opérations spécifiques (81,5 K€ au 31 décembre 2009 contre 78,8 K€ au 31 décembre 2008).

— La Répartition des encours bruts de crédits et encours bruts de crédits contentieux par catégorie d'emprunteurs, par objet et par nature de crédit au 31 décembre 2009 :

Répartition par emprunteurs	Encours bruts de crédits	Encours bruts de crédits contentieux
Personnes physiques (salariés, retraités, chefs d'entreprises, professions libérales, artisans, entrepreneurs individuels, ...)	76%	55%
SCI	13%	22%
Personnes morales, hors SCI	8%	24%

Répartition par objet de financements	Encours bruts de crédits	Encours bruts de crédits contentieux
Résidence principale	31%	24%
Résidence secondaire	4%	5%
Résidence locative	48%	35%
Rachat de créance	3%	1%
Travaux	2%	9%
Murs ou locaux commerciaux	2%	4%
Autres (usage mixte, acquisition de parts,...)	10%	23%

Répartition par nature de crédits	Encours bruts de crédits	Encours bruts de crédits contentieux
Crédits à long terme conformément à l'objet de nos financements	93%	90%
Taux variable et révisable	47%	46%
Taux fixe	46%	42%
Crédits à court terme	4%	10%

— Par ailleurs, la répartition du nombre de dossiers par ancienneté au moment du transfert en contentieux est la suivante :

< 3 ans	Entre 3 et 10 ans	> 10 ans
37%	50%	12%

— Information relative à la concentration des risques : Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés. L'encours moyen net d'un dossier de crédit est faible hors opérations spécifiques (81,5 K€ au 31 décembre 2009 contre 78,8 K€ au 31 décembre 2008).

— Répartition des encours non dépréciés avec impayés par âge : Au 31 décembre 2009, les encours non dépréciés avec impayés se répartissent comme suit :

Portefeuille Bâlois (En milliers d'euros)	Encours impayés non douteux						Total
	1-29 jours	30-59 jours	60-89 jours	90 à 179 jours	180 à 1 an	+ 1 an	
Établissements de crédit							
Prêts à l'habitat	7 447	2 635	1 271	1 580	11		12 944
Revolving	207	107	21				335
Particuliers autres crédits	4 886	24	4	1			4 916
TPE	1 258	26	5		3		1 292
Total	13 798	2 792	1 301	1 581	14		19 486

Au 31 décembre 2008, les encours non dépréciés avec impayés se répartissaient comme suit :

Portefeuille Bâlois (En milliers d'euros)	Encours impayés non douteux						Total
	1-29 jours	30-59 jours	60-89 jours	90 à 179 jours	180 à 1 an	+ 1 an	
Établissements de crédit							
Prêts à l'habitat	8 356	6 989	2 829	4 018	2		22 194
Revolving	392	88	98				578
Particuliers autres crédits	6 185	214	263	35			6 697
TPE	2 104	1 203	230	518			4 056
Total	17 037	8 494	3 420	4 571	2	0	33 524

Au 31 décembre 2007, les encours non dépréciés avec impayés se répartissaient comme suit :

Portefeuille Bâlois (En milliers d'euros)	Encours impayés non douteux						Total
	1-29 jours	30-59 jours	60-89 jours	90 à 179 jours	180 à 1 an	+ 1 an	
Établissements de crédit							
Pme	1 566						1 566
Prêts à l'habitat	8 733	3 857	3 008	1 235			16 833
Revolving							
Particuliers autres crédits	2 427	353	196				2 976
TPE	2 839	1 155	270	99			4 363
Total	15 565	5 365	3 474	1 334			25 738

— Garanties et collatéraux des encours impayés et dépréciés : Au 31 décembre 2009, les sûretés relatives aux encours non dépréciés avec impayés et aux encours dépréciés se répartissent comme suit :

Portefeuille Bâlois (En milliers d'euros)	Encours impayés non dépréciés				Encours dépréciés			
	Tranche couverte par un collatéral	Tranche couverte par une garantie	Impayés	En % couverts par des sûretés	Tranche couverte par un collatéral	Tranche couverte par une garantie	Encours dépréciés	En % couverts par des sûretés
Prêts à l'habitat	12 406	337	12 944	98%	15 690	539	17 668	91%
Revolving			335	0%			1 845	0%
Particuliers autres crédits	3 624		4 916	74%	667	5	4 982	12%
TPE	1 252		1 292	97%	2 630		4 850	56%
Total	17 283	337	19 486	90%	18 987	544	29 345	67%

Au 31 décembre 2008, les sûretés se répartissaient comme suit :

Portefeuille Bâlois (En milliers d'euros)	Encours impayés non dépréciés				Encours dépréciés			
	Tranche couverte par un collatéral	Tranche couverte par une garantie	Impayés	En % couverts par des sûretés	Tranche couverte par un collatéral	Tranche couverte par une garantie	Encours dépréciés	En % couverts par des sûretés
Prêts à l'habitat	20 688	532	22 194	96%	11 457	495	15 163	79%
Revolving			578	0%			1 656	0%
Particuliers autres crédits	5 547		6 697	83%	946	19	4 811	20%
TPE	3 809		4 056	94%	3 959		6 430	62%
Total	30 043	532	33 524	91%	16 363	514	28 060	60%

3. Risques de marché. — Le risque de marché désigne le risque de perte résultant de l'évolution défavorable des paramètres de marché. Il concerne l'ensemble des opérations de trading, et également les portefeuilles classés en actifs disponibles à la vente réévalués en marked-to-market par contrepartie capitaux propres.

— Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat : Au 31 décembre 2009, les actifs financiers à la juste valeur par résultat sont composés :
 — de titres prêtés et empruntés dont la variation de juste valeur à l'actif est couverte par celle des dettes sur titres empruntés en passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
 — de caps de trading dont la juste valeur à fin 2009 est limitée à 222 K€.

— Actifs disponibles à la vente :

— Actions et titres détenus à long terme : Le portefeuille d'actions et de titres détenus à long terme s'élève en juste valeur à 243 K€.

— Obligations et autres instruments de dette : Boursorama détient en actifs disponibles à la vente un portefeuille d'instruments financiers destinés à la couverture de son risque de taux (Obligations et certificats de dépôts) et à l'emploi de sa trésorerie. Il s'agit d'une part de couverture unitaire des dépôts à terme clientèle de nominal élevé et d'autre part de couverture globale de la position de taux. Les émetteurs de ces instruments sont choisis sur une liste approuvée par le Conseil d'Administration. Les décisions et le dimensionnement des investissements sont réalisés par Comité de Gestion de Bilan.

— Suivi des engagements par contrepartie : Les contreparties autorisées ainsi que le nominal maximum autorisé pour chaque maturité sont approuvés par le Conseil d'Administration. L'encours par maturité et par contrepartie est suivi de manière trimestrielle par le Conseil d'Administration.

— Calcul de la sensibilité à la variation parallèle de la courbe de taux de +1% : La variation parallèle de la courbe de taux de +1% sur le portefeuille d'obligations et certificats de dépôts détenu par Boursorama au 31 décembre 2009 aurait pour un impact négatif sur les capitaux propres de 1 305 K€.

4. Les risques structurels de taux et de change :

4.1. Organisation de la gestion des risques structurels de taux et de change. — Les risques structurels sont suivis par le Comité de gestion de bilan. Ce Comité rassemble la Direction générale, le directeur France, le directeur financier et le responsable de la gestion de bilan. Ses missions sont les suivantes :

— Définition des principes de gestion des risques structurels ;

— Examen des reportings de liquidité et de taux ;

— Décision de mise en place de couverture des risques structurels si besoin ;

— Validation des conventions d'écoulement des produits non échancés contractuellement (dépôts à vue principalement) ;

— Suivi des ratios réglementaires (principalement ratio de liquidité).

Les états de suivi des risques structurels (risques de taux et liquidité) sont revus par la direction financière du Groupe Société Générale sur base trimestrielle.

4.2. Risque structurel de taux. — Le risque structurel de taux provient principalement des positions nettes (excédents ou déficits) d'encours à taux fixe sur les échéances à venir.

La gestion du risque structurel de taux est encadrée par la mesure de la sensibilité. La sensibilité est définie comme la variation, pour une augmentation parallèle des taux de 1%, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs. La sensibilité encadrée ne correspond donc pas à la variation de la marge d'intérêt annuelle. La limite fixée pour Boursorama par le Comité de Gestion de bilan est de 6 M€.

— Mesure et suivi : Les analyses du risque structurel de taux reposent sur l'évaluation des positions à taux fixe sur les échéances à venir. Ces positions proviennent des opérations rémunérées ou facturées à taux fixe et de leur échancement.

Les actifs et passifs sont analysés indépendamment sans affectation a priori des ressources aux emplois. Les échancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (dépôts à vue, Comptes Sur Livret...), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres, immobilisations).

La détermination des positions à taux fixe permet de calculer la sensibilité (telle que définie ci-dessus) de la position à la variation des taux. Le stress test utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de +1%.

Au 31 décembre 2009, la sensibilité du groupe s'établit à 4,7 M€ et reste inférieure à sa limite de 6 M€.

Le tableau ci dessous consolidé les risques de taux en tombées en EUR de Boursorama au 31 décembre 2009 seules les tombées en taux fixe sont reportées :

(En millions d'euros)	JJ à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers	1 396	301	221	218	219	802
Actifs financiers	-1 488	-243	-256	-256	-237	-677
Hors bilan	377	0	0	0	0	0
Position nette avant instruments dérivés	284	58	-34	-38	-18	125

Instruments dérivés	-63	0	0	0	0	50
Position nette après couverture	222	58	-34	-38	-18	175

Les actifs et passifs financiers correspondent à l'ensemble des postes du bilan consolidé de Boursorama.

Les passifs financiers regroupent les ressources bilanciées. Elles proviennent majoritairement de dépôts clientèle ou d'emprunts interbancaires. Les actifs financiers regroupent les emplois bilanciés. Ils proviennent majoritairement de crédits accordés à la clientèle ou de placements sur divers supports émis par des contreparties bancaires (prêts interbancaires, Obligations, certificats de dépôts).

— Couverture du risque de taux : Afin de couvrir le risque de taux, Boursorama a mis en place les opérations suivantes :

- Swaps de taux. Ces opérations sont destinées à réduire la position nette de taux fixe. Elles sont comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur.
- Caps de taux. Ces opérations sont destinées à couvrir la position optionnelle créée par le portefeuille de prêts capés. Elles sont pour partie comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur et pour partie comptabilisées en trading.
- Investissements et placements. Ces opérations (obligations ou certificats de dépôts) sont destinées à couvrir l'excédent de ressources sur certaines maturités.

La décision de mise en place des opérations de couverture et leur dimensionnement sont validés par le Comité de gestion de bilan.

4.3. Risque structurel de change. — Le risque structurel de change est dû pour l'essentiel :

- aux titres de participations en livres sterling financés par achat de devises ;
- aux réserves dans les implantations étrangères ;
- au résultat de l'exercice des filiales hors zone euro.

Pour le groupe Boursorama, le risque structurel de change provient essentiellement de sa filiale Talos en Angleterre.

Afin de couvrir la situation nette en GBP, le groupe a mis en place les couvertures suivantes :

— Souscription par Boursorama d'un emprunt en GBP afin de couvrir la contribution de Talos à la situation nette du Groupe hors goodwill et impôts différés. Au 31 décembre 2009, la contre-valeur en euros des 9 MGBP empruntés est égale à 10 134 K€.

— Mise en place d'opérations de change à terme calibrées en fonction de la variation de situation nette trimestrielle. Au 31 décembre 2009, la juste valeur des contrats à terme (devises à livrer contre-valorisées à 4 166 K€) est égale à -56 K€.

Ces couvertures sont qualifiées de couvertures d'un investissement net dans une entreprise étrangère, les variations de valeur des instruments de couverture étant ainsi comptabilisées par contrepartie des réserves.

Le tableau suivant présente les positions en GBP contre-valorisées en EUR :

Passif financiers	Actifs financiers	Hors bilan	Position nette avant couverture	Instruments de couverture	Position nette après couverture
6	-60	0	-55	14	-40

— Sensibilité au risque de change : Le tableau suivant présente la sensibilité de Boursorama à la hausse de 10% du taux de change GBP/EUR :

Devise GBP	Impact sur les capitaux propres	
	Hausse du taux de change de 10%	Baisse du taux de change de 10%
Année 2009 en M€	4	-4
Année 2008 en M€	5	-5
Année 2007 en M€	7	-7

Devise GBP	Impact sur le résultat	
	Hausse du taux de change de 10%	Baisse du taux de change de 10%
Année 2009 en M€	0	0
Année 2008 en M€	0	0
Année 2007 en M€	0	0

Outre l'impact de la variation de la parité GBP/EUR sur la conversion du résultat des filiales anglaises en euros, le résultat de Boursorama n'est pas soumis au risque de change.

5. Le risque de liquidité. — Le risque structurel de liquidité est causé par les positions résiduelles de liquidité sur les 15 prochaines années. La position résiduelle de liquidité est construite comme le net des échéanciers des emplois (actifs) et ressources (passifs) de l'intégralité du bilan. Les échéanciers sont établis en tenant compte des caractéristiques contractuelles et d'hypothèses comportementales (dépôts à vue et remboursements anticipés de crédits) complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres, immobilisations).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La position résiduelle de liquidité présente au 31 décembre 2009 un excédent d'emplois par rapport aux ressources.

Pour réduire la position créée par cet excédent et satisfaire aux obligations réglementaires, Boursorama a mis en place ou renouvelé les opérations suivantes :

— Ligne de crédit de maturité supérieure à 5 ans. Cette ligne garantit la possibilité de disposer de ressources de maturité supérieure à 5 ans à tout moment ;
— Prêts/Emprunts destinés à placer/comblent l'éventuel déficit de liquidité.

Ces opérations de trésorerie sont réalisées avec Société Générale ou la Caixa pour les emprunts, avec les contreparties autorisées pour les prêts ou investissements. Les contrats avec Société Générale prévoient une clause de remboursement par anticipation en cas de perte de contrôle de Boursorama par Société Générale.

Ces opérations ont eu pour effet de maintenir systématiquement les ratios réglementaires au delà des minima requis et de limiter les positions résiduelles de liquidité :

Note 3. – Caisse et banques centrales.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Caisse	11	40	1 672
Banques centrales	2 048	3 455	3 867
Total	2 058	3 495	5 539

Note 4.

— Actifs financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Actif :						
Portefeuille de transaction :						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres instruments de dettes						
Actions et autres instruments de capitaux propres	3 915			3 915	3 463	5 862
Autres actifs financiers						
Sous-total actifs de transaction	3 915			3 915	3 463	5 862
Dont titres prêtés				1 709	965	1 380
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat :						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres instruments de dettes						
Actions et autres instruments de capitaux propres						
Autres actifs financiers						
Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Dont titres prêtés						
Sous-total actifs distincts relatifs aux avantages au personnel						

Instruments de taux d'intérêts :						
Instruments fermes :						
Swaps						
FRA						
Instruments conditionnels :						
Options sur marché organisé						
Options de gré à gré						
Caps, floors, collars		222		222	344	657
Sous-total dérivés de transaction		222		222	344	657
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 915	222		4 137	3 806	6 519

La filiale espagnole Self Bank permet à ses clients de vendre à découvert certaines actions. Les titres prêtés et empruntés dans ce cadre figurant en portefeuille de transaction ont pour contrepartie une dette sur titres empruntés en passif de transaction pour un montant de 3,9 M€.

— Passifs financiers à la juste valeur par résultat :

(En milliers d'euros)	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Passif :						
Portefeuille de transaction :						
Dettes représentées par un titre						
Dettes sur titres empruntés	3 915			3 915	3 432	5 862
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert						
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert						
Autres passifs financiers						
Sous-total passifs de transaction	3 915				3 432	5 862
Instruments de taux d'intérêts :						
Instruments fermes :						
Swaps						
FRA						
Instruments conditionnels :						
Options sur marché organisé						
Options de gré à gré						

Caps, floors, collars						
Sous-total dérivés de transaction						
Sous-total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat						
Total instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 915			3 915	3 432	5 862

La filiale espagnole Self Bank permet à ses clients de vendre à découvert certaines actions. Les titres prêtés et empruntés dans ce cadre figurant en portefeuille de transaction ont pour contrepartie une dette sur titres empruntés en passif de transaction pour un montant de 3,9 M€.

Note 5. – Instruments dérivés de couverture.

(En milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur :						
Instruments de taux d'intérêt :						
Instruments fermes :						
Swaps	166	4 848	245	4 441	1 859	3 736
FRA						
Instruments conditionnels :						
Options sur marché organisé						
Options de gré à gré						
Caps, floors, collars	59		124		404	
Instruments de change :						
Instruments fermes :						
Swaps financiers de devises						
Change à terme						
Instruments sur actions et indices :						
Instruments conditionnels sur actions et indices						
Couverture de cash-flow :						
Instruments de taux d'intérêt :						
Instruments fermes :						
Swaps						
Instruments de change :						
Instruments fermes :						

Swaps financiers de devises						
Change à terme						
Couverture d'investissement net à l'étranger :						
Instruments de change :						
Swaps financiers de devises						
Change à terme		56				
Total	225	4 904	368	4 441	2 263	3 736

Note 6. — Actifs financiers disponibles à la vente.

(En milliers d'euros)	31/12/2009				31/12/2008	31/12/2007
	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	Total		
Activité courante :						
Effets publics et valeurs assimilées						
Créances rattachées						
Dépréciation						
Obligations et autres instruments de dettes	106 210			106 210	2 013	
Créances rattachées				688	43	
Dépréciation						
Actions et autres instruments de capitaux propres (1)	130			130	55	3 035
Créances rattachées						
Dépréciation				-2	-2	
Prêts et avances						
Créances rattachées						
Dépréciation						
Sous-total	106 340			107 025	2 108	3 035
Titres actions détenus à long terme :			157	157	241	1 344
Créances rattachées						
Dépréciation				-42	-33	-958
Sous-total			157	115	208	386
Total des actifs financiers disponibles à la vente	106 340		157	107 141	2 316	3 421

(1) Y compris les OPCVM.

Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Solde d'ouverture au 1er janvier	2 316	3 421
Acquisitions	289 565	2 874
Cessions/remboursements	-184 530	-1 850

Amortissement de la prime / décote	-57	
Reclassements et variations de périmètre	-13	-842
Gains et pertes sur variations de juste valeur	-214	-4
Recyclage en résultat	27	-1 324
Variation des dépréciations	-35	-2
Pertes de valeur		
Variation des créances rattachées	81	43
Différences de change		
Solde de clôture au 31 décembre	107 141	2 316

Note 7. – Prêts et créances sur les établissements de crédit.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes et prêts :			
A vue et au jour le jour :			
Comptes ordinaires	161 276	46 997	63 401
Prêts et comptes au jour le jour et autres	0	25 869	18 495
Valeurs reçues en pension au jour le jour			
A terme :			
Prêts et comptes à terme	475 319	187 254	736
Prêts subordonnés et participatifs	4 271		
Valeurs reçues en pension à terme			
Créances rattachées	8 113	7 304	687
Total brut	648 979	267 423	83 319
Dépréciation :			
Dépréciation sur créances individualisées			
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes			
Réévaluation des éléments couverts			
Total net	648 979	267 423	83 319
Titres reçus en pension livrée	99 812	380 340	322 513
Total	748 791	647 763	405 832
Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit	748 791	647 763	405 832

Les comptes des clients de la filiale anglaise Talos Securities étant ségrégués et conservés dans des établissements autres que Boursorama, ils n'apparaissent pas au bilan. Les dépôts des clients s'élèvent à 447 M€ (504 M€) au 31 décembre 2009 contre 369 M€ (387 M€) au 31 décembre 2008 et 354 M€ (483 M€) au 31 décembre 2007.

Note 8. – Prêts et créances sur la clientèle.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Prêts et avances à la clientèle :			
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle (1) :			
Crédits de trésorerie	110 955	121 602	125 323
Crédits à l'exportation			
Crédits à l'équipement	233 860	294 919	321 759
Crédits à l'habitat	1 232 191	1 227 115	1 207 451
Autres crédits	92 783	101 769	177 943
Sous-total	1 669 788	1 745 405	1 832 477
Prêts à la clientèle financière	1 594	305	292
Comptes ordinaires débiteurs	5 946	8 543	24 399

Créances rattachées	4 760	6 421	6 543
Total sains	1 682 088	1 760 675	1 863 710
Créances douteuses non compromises :			
Créances douteuses	6 553	7 952	7 350
Dépréciation sur créances douteuses	-2 905	-3 038	-2 761
Créances douteuses compromises :			
Créances douteuses	22 786	20 164	19 584
Dépréciation sur créances douteuses	-7 043	-7 006	-7 948
Total douteux nets	19 391	18 071	16 225
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes			
Réévaluation des éléments couverts	178	-244	-1 842
Total net	1 701 657	1 778 502	1 878 093
Valeurs reçues en pension			
Titres reçus en pension livrée			
Total des prêts et créances sur la clientèle	1 701 657	1 778 502	1 878 093
Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle	1 706 199	1 782 285	1 877 675

(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Clientèle non financière :			
Entreprises	517 008	646 190	731 116
Particuliers	1 149 660	1 094 665	1 091 424
Collectivités locales	52	203	4 001
Professions libérales	3 068	4 348	5 936
Gouvernements et Administrations Centrales			
Autres			
Total	1 669 788	1 745 405	1 832 477

Note 9. – Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.

(En milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur :						
Opérations avec la clientèle	4 600	59	3 910	127		418
Total	4 600	59	3 910	127		418

Note 10. – Créances et dettes d'impôts.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Créances d'impôts exigibles			
Actifs d'impôts différés	10 753	11 526	12 955
Dont sur éléments du bilan	10 753	11 526	12 955
Dont sur éléments débités ou crédités en capitaux propres au titre des gains ou pertes latents			
Total	10 753	11 526	12 955

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes d'impôts exigibles	14 212	16 141	1 627

Actifs de location simple des sociétés de financements spécialisés												
Autres	18 927	1 414	-1 115	599	19 825	-15 377	-1 525	1 013	-612	-16 501	3 324	3 550
Sous-total	18 969	1 414	-1 115	599	19 868	-15 389	-1 526	1 013	-612	-16 514	3 353	3 581
Immeubles de placement :												
Terrains et constructions												
Immobilisations en cours												
Sous-total												
Total immobilisations corporelles et incorporelles	113 652	6 049	-3 145	667	117 224	-39 733	-5 571	1 666	-690	-44 328	72 896	73 920

Les autres variations correspondent aux mouvements suivants :

(En milliers d'euros)	Effet périmètre	Effet change	Reclassements et autres	Valeur brute Autres mouvements 2009	Effet périmètre	Effet change	Reclassements et autres	Amortissements et dépréciations Autres mouvements 2009
Immobilisations incorporelles :								
Logiciel, frais d'étude informatique		69	1 655	1 724		-67	-365	-433
Immobilisations générées en interne			-356	-356			356	356
Marques								
Immobilisations en cours			-1 299	-1 299				
Autres			0	0			-1	-1
Sous-total		69	-1	68		-67	-10	-77
Immobilisations corporelles d'exploitation :								
Terrains et constructions								
Immobilisations en cours								
Actifs de location simple des sociétés de financements spécialisés								
Autres		115	483	599		-102	-510	-612
Sous-total		115	483	599		-102	-510	-612
Total immobilisations corporelles et incorporelles		184	483	667		-170	-520	-690

Les cessions des autres immobilisations incorporelles concernent des droits au bail cédés en France pour 1 662 K€ en valeur brute et 1 362 K€ en valeur nette Boursorama a constaté une plus value nette de 663 K€ à l'occasion de ces cessions (cf. note 30).

Note 13. – Ecart d'acquisition.

Ventilation des écarts d'acquisition par UGT :

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2007	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Change	Valeur brute au 31/12/2009	Dépréciation au 31/12/2008	Perte de valeur	Dépréciations au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2009
Entités :											
Ecart d'acquisition sur Finance Net	4 339	4 339				4 339				4 339	4 339
Ecart d'acquisition sur Fimatex-SG	1 576	1 576				1 576				1 576	1 576
Ecart d'acquisition sur Selftrade	19 818	19 818				19 818				19 818	19 818
Ecart d'acquisition sur Caixabank France	79 556	79 556				79 556				79 556	79 556
Sous-total UGT France	105 288	105 288				105 288				105 288	105 288
Ecart d'acquisition sur Veritas	3 466										
Ecart d'acquisition sur OnVista AG	89 582	80 288	851			81 139		-11 000	-11 000	80 288	70 139
Sous-total UGT Allemagne	93 047	80 288	851			81 139		-11 000	-11 000	80 288	70 139
Ecart d'acquisition sur ESGL (1)	37 988	26 723			1 876	28 599				26 723	28 599
Sous-total UGT UK	37 988	26 723			1 876	28 599				26 723	28 599
Ecart d'acquisition total	236 324	212 299	851		1 876	215 026		-11 000	-11 000	212 299	204 026

(1) Le Goodwill ESGL est suivi en devises.

Le groupe a réalisé un test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie auxquelles ont été affectés les écarts d'acquisition. Une perte de valeur est affectée en résultat si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est calculée par la méthode des flux de trésorerie nets d'impôts actualisés (discounted cash flow).

Pour les unités de trésorerie France et UK, les flux de trésorerie ont été déterminés sur un plan d'affaire des 5 années à venir. Pour l'unité génératrice de trésorerie Allemagne, les flux de trésorerie ont été déterminés sur un plan d'affaire des 9 années à venir en raison du démarrage récent de l'activité en structure cible.

Pour chacune des unités génératrices de trésorerie, les taux de croissance à l'infini ont été définis à +3% et les flux de trésorerie ont été actualisés au taux de 9,28%. De même qu'au 31 décembre 2008, ce taux a été déterminé par référence aux taux utilisés par les différents analystes qui suivent la valeur du Groupe Boursorama et aux données de marché.

Au 30 juin 2009, une dépréciation de 11 M€ a été réalisée sur l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie Allemagne. Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2009 confirment l'absence de dépréciation complémentaire sur les écarts d'acquisition du groupe Boursorama.

Des tests de sensibilité ont par ailleurs été effectués sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 9,03% à 10,12% et des taux de croissance à l'infini de 2,0% à 3,5%. Sur l'unité génératrice de trésorerie Allemagne, des tests complémentaires ont été effectués en modifiant les hypothèses d'évolution des revenus média et courtage. Un développement moins rapide qu'escompté de l'activité en Allemagne pourrait conduire à déprécier l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie Allemagne.

Note 14. – Dettes envers les établissements de crédit.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dettes à vue et au jour le jour :			
Dépôts et comptes ordinaires	51	8 492	5 733
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	11 010	147 046	6 357
Sous-total	11 061	155 538	12 089
Dettes à terme :			
Emprunts et comptes à terme	64 405		175 000
Valeurs données en pension à terme			
Sous-total	64 405		175 000
Dettes rattachées	152	158	5 122
Réévaluation des éléments couverts			
Titres donnés en pension			
Total	75 617	155 697	192 212
Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit	75 617	155 697	192 212

Note 15. – Dettes envers la clientèle.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes d'épargne à régime spécial :			
A vue	623 830	443 657	254 980
A terme	324 322	272 619	312 673
Sous-total	948 152	716 275	567 654
Autres dépôts clientèle à vue :			
Sociétés et entrepreneurs individuels	94 790	147 500	79 431
Particuliers	922 297	675 949	728 002
Clientèle financière			11 421
Autres	146	58	10
Sous-total	1 017 236	823 508	818 863
Autres dépôts clientèle à terme :			
Sociétés et entrepreneurs individuels	295 554	396 818	472 577
Particuliers	10 461	59 607	117 036
Clientèle financière	800	14 600	
Autres			
Sous-total	306 814	471 025	589 614
Dettes rattachées	13 991	18 120	11 360
Réévaluation des éléments couverts	171	-553	-3 614
Total dépôts clientèle	2 286 364	2 028 375	1 983 877
Valeurs données en pension à la clientèle			
Titres donnés en pension à la clientèle			
Total	2 286 364	2 028 375	1 983 877
Juste valeur des prêts et créances envers la clientèle	2 286 364	2 028 375	1 983 877

Les comptes des clients de la filiale anglaise Talos Securities étant ségrégués et conservés dans des établissements autres que Boursorama, ils n'apparaissent pas au bilan. Les dépôts des clients s'élèvent à 447 M£ (504 M€) au 31 décembre 2009 contre 369 M£ (387 M€) au 31 décembre 2008 et 354 M£ (483 M€) au 31 décembre 2007.

Note 16. – Dettes représentées par un titre.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bons de caisse	8	8	8
Emprunts obligataires			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Dettes rattachées			
Sous-total	8	8	8
Réévaluation des éléments couverts			
Total	8	8	8
Dont montant des dettes à taux variable			
Juste valeur des dettes représentées par un titre			

Note 17. – Autres passifs.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts de garantie reçus	5 586	5 587	10 635
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	44	81	33
Autres opérations sur titres			
Charges à payer sur engagements sociaux	16 422	15 183	15 922
Produits constatés d'avance	2 730	1 699	2 564

Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle									
Provisions sur avantages au personnel	11 294	321	-1 681	-1 360					9 934
Provisions fiscales		500		500		6			506
Provisions pour restructuration	1 136		-1 085	-1 085					51
Provisions pour autres risques et charges	4 827	685	-542	143	-2 381		-1		2 590
Total	17 256	1 505	-3 307	-1 801	-2 381		6	1	13 081

Les provisions sur avantages au personnel sont détaillées en note 19.

Note 19. – Provisions pour avantages au personnel.

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Service cost	Coût financier	Ecart actuariel	Coût des services passés	Prestations servies	Périmètre	31/12/2009
Régimes de retraite	4 278	122	161	-1 051		-206		3 305
Autres régimes postérieurs à l'emploi	6 149		333	-159		-297		6 026
Autres avantages à long terme	867	222	5	-19		-472		602
Provisions pour avantage au personnel	11 294	344	499	-1 228		-975		9 934

Depuis 2004, la courbe des taux d'actualisation utilisée est celle des obligations corporate notées AA (source Merrill Lynch) observée mi-octobre. Pour les durations où ces taux ne sont pas disponibles, une interpolation est réalisée à partir des taux d'État zéro coupon (source Reuters) auxquels est ajouté un spread de taux correspondant à une estimation de la prime de risque exigée sur les obligations corporate notées AA. Une observation complémentaire de ces taux est effectuée début décembre pour ajustement éventuel.

Les taux d'inflation sont déterminés, pour les échéances principales, par la mesure de l'écart entre les taux des obligations non indexées sur inflation et les taux des obligations indexées à une même échéance.

Les différents taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

	31/12/2008	31/12/2009
Prime retraite France	6,24%	5,08%
Retraite article 19 France	5,98%	4,16%
Retraite Allemagne	6,74%	5,96%
Médaille du travail France	5,98%	5,98%
Régime Mutuelle salariés retraités France	6,29%	5,28%

Variation de la valeur actuelle des obligations :

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Service cost	Coût financier	Ecart actuariel	Prestations servies	31/12/2009
Régimes de retraite	2 984	123	160	-7	-156	3 104
Autres régimes postérieurs à l'emploi	5 446		333	359	-297	5 841
Autres avantages à long terme	867	222	5	-19	-472	603
Provisions pour avantage au personnel	9 297	344	499	-1 228	-975	9 548

Note 20. – Engagements.

A. Engagements donnés et reçus :

— Engagements donnés :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement :			

En faveur d'établissements de crédit	20 195	25 607	26 461
En faveur de la clientèle			
Facilités d'émission			
Ouvertures de crédits confirmés	67 083	73 429	79 594
Autres (1)	77 542	83 303	98 571
Engagements de garantie :			
Donnés aux établissements de crédit	13	26	52
Donnés à la clientèle	1 046	1 323	6 130
Engagements sur titres (2) :			
Titres à livrer	367 676	175 754	199 953

(1) *Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole.*

(2) *Cet engagement correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.*

— Autres engagements : Le prix payé pour l'acquisition de Veritas en 2005 est soumis à ajustement en 2010 en fonction des flux nets de collecte de 2005 à 2010. Cet ajustement a été soldé par anticipation dans le cadre de la cession de Veritas.

— Engagements reçus :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement :			
Reçus d'établissements de crédit	460 000	460 000	560 000
Reçus de la clientèle	19 009	24 306	29 271
Engagements de garantie :			
Reçus d'établissements de crédit			
Autres engagements reçus (1)	112 789	70 523	140 634
Engagements sur titres :			
Titres à recevoir (2)	367 676	175 754	199 953

(1) *Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole.*

(2) *Cet engagement correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.*

B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels) :

(En milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
Instruments de taux d'intérêts :						
Instruments fermes :						
Swaps		83 502		148 866		123 795
Contrats à terme de taux						
Instruments conditionnels	49 064	12 688	56 876	15 125	61 688	20 563
Instruments de change :						
Instruments fermes :						
Euros à recevoir		4 110				
Devises à livrer		4 166				
Instruments conditionnels						
Instruments sur actions et indices :						
Instruments fermes						
Instruments conditionnels						

Instruments sur matières premières :						
Instruments fermes						
Instruments conditionnels						
Dérivés de crédit						
Autres instruments financiers à terme						

Détail des instruments de couverture au 31 décembre 2009 :

	Nominal	Date d'échéance	Type de couverture	Juste valeur (k€)	Variation JV 2009 (k€)
Swaps					
	14 488	31/12/2010	micro couverture	-175	-256
	19 014	31/12/2010	micro couverture	166	403
	50 000	01/10/2018	macro couverture	-4 557	-675
Total swaps	83 502				
Caps					
	2 000	30/09/2013	macro couverture	0	-1
	2 500	31/01/2014	macro couverture	0	-1
	2 188	30/11/2014	macro couverture	13	-17
	6 000	30/11/2015	macro couverture	46	-46
Total caps	12 688			59	-65
Contrat de change à terme					
	4 110	03/06/2010	Investissement net à l'étranger	-56	-56
Total Change à terme	4 100			-56	-56

Note 21. – Échéances des emplois et des ressources par durée restant à courir.

— Échéances des actifs et passifs financiers :

(En milliers d'euros au 31/12/2009)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emplois :					
Caisse et Banques centrales	2 058				2 058
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 137				4 137
Instruments dérivés de couverture	225				225
Actifs financiers disponibles à la vente	54 196	8 056	44 889		107 141
Prêts et créances sur les établissements de crédit	294 369	101 909	264 553	87 960	748 791
Prêts et créances sur la clientèle	127 372	181 010	555 692	837 583	1 701 657
Opérations de location financement et assimilées	68	297	1 919	2 239	4 523
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	4 600				4 600

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					
Total emplois	487 026	291 272	867 052	927 782	2 573 132
Ressources :					
Banques centrales					
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 915				3 915
Instruments dérivés de couverture	4 904				4 904
Dettes envers les établissements de crédit	71 346	0	0	4 271	75 617
Dettes envers la clientèle	2 018 634	127 094	98 889	41 747	2 286 364
Dettes représentées par un titre	8				8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	59				59
Total ressources	2 098 866	127 094	98 889	46 018	2 370 867

— Échéances des engagements sur instruments financiers dérivés :

(En milliers d'euros au 31/12/2009)	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments de taux d'intérêts :				
Instruments fermes :				
Swaps	33 502		50 000	83 502
Contrats à terme de taux				
Instruments conditionnels	10 249	36 998	14 504	61 752
Instruments de change :				
Instruments fermes :				
Euros à recevoir	4 110			4 110
Devises à livrer	4 166			4 166
Instruments conditionnels				
Instruments sur actions et indices :				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Instruments sur matières premières :				
Instruments fermes				
Instruments conditionnels				
Dérivés de crédit				
Autres instruments financiers à terme				

Note 22. – Produits et charges d'intérêts.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Opérations avec les établissements de crédits	27 999	40 261	26 848
Comptes à vue et prêts interbancaires	18 789	27 438	20 529
Titres et valeurs reçus en pension	9 210	12 823	6 319
Opérations avec la clientèle	82 023	97 372	106 814
Créances commerciales	0	0	0
Autres concours à la clientèle (1)	81 721	96 827	105 983
Comptes ordinaires débiteurs	302	545	831
Titres et valeurs reçus en pension	0	0	0
Autres produits		0	
Opérations sur instruments financiers	2 195	2 406	1 339

Actifs financiers disponibles à la vente	364	47	0
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Prêts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	1 831	2 359	1 339
Opérations de location-financement	268	303	299
Location-financement immobilier	268	303	299
Location-financement mobilier	0	0	0
Total produits d'intérêts	112 485	140 341	135 299
Opérations avec les établissements de crédits	-428	-1 378	-7 865
Emprunts interbancaires	-428	-1 378	-7 865
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
Opérations avec la clientèle	-33 560	-49 486	-40 659
Comptes d'épargne à régime spécial	-12 889	-15 091	-7 709
Autres dettes envers la clientèle	-20 671	-34 395	-32 950
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
Opérations sur instruments financiers	-3 289	-3 495	-1 970
Dettes représentées par des titres	0	0	-79
Dettes subordonnées et convertibles	0	0	0
Emprunts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	-3 289	-3 495	-1 891
Autres charges d'intérêts	0	-46	-74
Total charges d'intérêts	-37 277	-54 405	-50 568

(1) *Détail des autres concours à la clientèle :*

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Crédits de trésorerie	1 367	2 023	2 941
Crédits à l'exportation	0	0	0
Crédits d'équipement	18 509	20 699	21 489
Crédits à l'habitat	56 938	64 828	65 753
Autres crédits à la clientèle	4 906	9 277	15 800
Total	81 721	96 827	105 983

Note 23. – Produits et charges de commissions.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits de commissions :			
Opérations avec les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle	138 006	127 029	155 368
Opérations sur titres			
Opérations sur marchés primaires			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Prestations de services			
Autres			
Total des produits	138 006	127 029	155 368
Charges de commissions :			
Opérations avec les établissements de crédit	-40 258	-41 829	-54 616
Opérations sur titres			

Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Autres			
Total des charges	-40 258	-41 829	-54 616

Note 24. – Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	-310	-434	-458
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat sur instruments financiers dérivés et de couverture	-220	-212	85
Résultat net des opérations de change	355	437	515
Total	-176	-209	142

Note 25. – Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Activité courante :			
Plus-value de cession	18	1 931	2 340
Moins-value de cession	0	0	-1
Pertes de valeur des titres à revenu variable	0	-43	7
Plus-value de cession après rétrocession de la participation aux assurés sur actifs financiers disponibles à la vente (activité d'assurance)			
Sous-total	18	1 888	2 347
Titres à revenu variable détenus à long terme :			
Plus-value de cession	7	-1	0
Moins-value de cession	0	-4	0
Pertes de valeurs des titres à revenu variable	-35	0	0
Sous-total	-28	-5	0
Total	-10	1 883	2 347

Note 26. – Produits et charges des autres activités.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Produits des autres activités :			
Opérations de promotion immobilière			
Activités de location immobilière			
Activités de location mobilière			
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	27 525	40 718	31 802
Sous-total	27 525	40 718	31 802
Charges des autres activités :			
Opérations de promotion immobilière			
Activités de location immobilière	-5	-10	-9
Activités de location mobilière			
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	-163	-4 116	-1 233
Sous-total	-168	-4 127	-1 242
Total net	27 357	36 591	30 559

Note 27. – Frais de personnel.

Date du Conseil d'Administration	21 mars 2000	10 juillet 2000	10 janvier 2001	18 juillet 2002	30 juin 2004	27 juillet 2005	16 juin 2006	26 juin 2008	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	2 054 081	294 200	354 777	2 098 000	1 419 350	120 000	900 000	296 802	730 305
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :									
Les mandataires sociaux	740 000	0	80 000	210 000	170 000	0	150 000	55 406	55 406
Vincent Taupin	350 000	0	50 000	140 000	100 000	0	150 000	55 406	55 406
Olivier Lecler	30 000		30 000	70 000	70 000				
Point de départ d'exercice des options	21/03/2003	10/07/2003	10/01/2004	18/07/2005	30/06/2007	27/07/2008	16/06/2009	26/06/2011	
Date d'expiration	Les options ont une durée de vie de 10 ans à compter de leur attribution						7 ans	7 ans	
Prix de souscription ou d'achat (en EUR)	15,70	15,70	7,15	1,91	5,91	6,36	10,06	7,00	
Modalités d'exercice	La durée minimale de détention est de 3 ans								
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	32 400	20 000	200	Néant	38 950	Néant	100 000	Néant	66 693
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant	Néant	24 700	165 713	164 970	Néant	Néant	Néant	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	784 000	9 200	171 300	301 175	799 000	50 000	750 004	296 802	663 612

Options Selftrade. — Lors de la fusion absorption de la société Selftrade par la société Boursorama, cette dernière s'est engagée à reprendre intégralement les plans d'options de souscription d'achat d'actions mis en place chez Selftrade.

Date de l'AG	Date du CA d'attribution	Nombre total d'actions pouvant être achetées ou souscrites au 31/12/2009	Prix d'exercice des titres (euro)
05/06/2000	20/07/2000	3 828	20,00
05/06/2000	21/07/2000	38 355	19,25
05/06/2000	21/07/2000	8 457	20,725
05/06/2000	16/08/2000	7 438	21,75
05/06/2000	23/01/2001	1 909	15,95

Actions gratuites :

Date du Conseil d'Administration	16/06/2006	03/11/2006	26/06/2008
Nombre total de droits attribués	335 000	14 000	170 018
Dont nombre d'actions pouvant être acquises par :			
Les mandataires sociaux	aucune	aucune	aucune
Les premiers attributaires salariés (10 personnes)	40 000	14 000	24 300
Date d'acquisition des actions	50% le 16 juin 2008 et 50% le 16 juin 2009	50% le 3 novembre 2008 et 50% le 3 novembre 2009	50% le 26 juin 2010 et 50% le 26 juin 2011
Nombre de droits radiés au 31 décembre 2009	335 000	14 000	6 012
Nombre de droits restants au 31 décembre 2009	0	0	164 006

Modalités d'exercice	Les actions ne sont attribuées, pour chacune des deux tranches, que sous réserve du respect d'une condition de performance. Plus précisément, les actions ne sont attribuées que si la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture est supérieure, à chacune des deux dates d'attribution, à 10,06 EUR pour la première et à 10,22 EUR pour la seconde. Par ailleurs, une fois attribuées, les actions doivent être conservées pour une durée de 2 ans au minimum avant d'être cédées.	Les actions sont attribuées définitivement, pour chacune des deux tranches, sous réserve du respect d'une condition de présence à la date d'acquisition
----------------------	--	---

L'exercice de la totalité des options de souscription d'actions de Boursorama entraînerait une dilution totale de 3,3% du capital.

Options distribuées et levées par les mandataires sociaux :

	N° du Plan	Date d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties	Prix de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options levées en 2009
Vincent Taupin	Plan n°1	21/03/2000	350 000	15,7	
	Plan n°1	10/01/2001	50 000	7,15	
	Plan n°2	18/07/2002	140 000	1,91	70 000
	Plan n°2	30/06/2004	100 000	5,91	
	Plan n°2	27/07/2005	0	6,36	
	Plan n°3	16/06/2006	150 000	10,06	
Olivier Lecler	Plan n°3	26/06/2008	110 812	7,00	
	Plan n°1	21/03/2000	30 000	15,7	
	Plan n°1	10/01/2001	30 000	7,15	
	Plan n°2	18/07/2002	70 000	1,91	
	Plan n° 2	30/06/2004	70 000	5,91	
	Plan n° 2	27/07/2005	0	6,36	

3. Hypothèses utilisées pour le calcul de la juste valeur des options et actions gratuites attribuées :

Stock options :	30/06/2004	27/07/2005	16/06/2006	26/06/2008	26/06/2008
Date du Conseil d'Administration	30/06/2004	27/07/2005	16/06/2006	26/06/2008	26/06/2008
Nombre d'options pouvant être allouées	1 419 350	120 000	900 000	296 802	730 305
Juste valeur	2,46	2,46	2,91	2,60	2,60
Méthode de valorisation	Black et Scholes	Black et Scholes	Black et Scholes	Black et Scholes	Black et Scholes
Strike	5,91	5,91	10,06	7,00	7,00
Spot	5,78	5,78	9,6	6,29	6,29
Durée de l'option	6,5	6,5	5,5	5,5	5,5
Taux sans risque (%)	4,02%	4,02%	4,00%	4,88%	4,88%
Volatilité (%)	33%	33%	38%	40%	40%

Actions gratuites :	16/06/2006	16/06/2006	03/11/2006	03/11/2006	26/06/2008	26/06/2008
Date du Conseil d'Administration	16/06/2006	16/06/2006	03/11/2006	03/11/2006	26/06/2008	26/06/2008

Nombre d'actions pouvant être allouées	167 500	167 500	7 000	7 000	85 009	85 009
Date d'acquisition des actions	16/06/2006	16/06/2006	03/11/2006	03/11/2006	26/06/2008	26/06/2008
Juste valeur à la date d'attribution des droits	5,420	5,570	5,420	5,570	5,377	5,155
Méthode de valorisation	Arbitrage	Arbitrage	Arbitrage	Arbitrage	Arbitrage	Arbitrage
Condition de performance	Cours au 16/06/2008 > 10,06 EUR	Cours au 16/06/2009 > 10,06 EUR	Cours au 03/11/2008 > 10,22 EUR	Cours au 03/11/2009 > 10,22 EUR	Non	Non
Taux d'emprunt par le salarié	4,070%	4,070%	4,070%	4,070%	6,61%	6,61%
Spot à la grant date (EUR)	9,600	9,600	9,600	9,600	6,290	6,290

Note 29. – Coût du risque.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Risque de contrepartie			
Dotations nettes pour dépréciation	-1 209	-993	-1 337
Pertes non couvertes	-789	-300	-426
Sur créances irrécouvrables	-612	-300	-426
Sur autres risques	-178	0	0
Récupérations	346	381	859
Sur créances irrécouvrables	346	381	859
Sur autres risques			
Autres risques			
Dotations nettes aux autres dépréciations	-34	336	215
Total	-1 687	-576	-690

Rapprochement du coût du risque du compte de résultat social au compte de résultat consolidé :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Coût du risque comptes sociaux	-1 774	-621	-1 734
Ajustement de consolidation			1 243
Coût du risque des filiales consolidées (hors société Boursorama)	88	45	-198
Total	-1 687	-576	-690

(1) Des provisions pour dépréciation et litiges impactant le compte de résultat social de Boursorama ont été comptabilisées dans les comptes consolidés par contrepartie de l'écart d'acquisition de CaixaBank France.

Note 30. – Gains et pertes nets sur autres actifs.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Gains et pertes nets sur immobilisations d'exploitation	625	-644	-380
Gains et pertes sur filiales consolidées	14 000	7 668	0
Total	14 625	7 024	-380

Boursorama a constaté une plus value de 14 M€ à l'occasion de la filialisation de sa succursale en Espagne.

Note 31. – Impôts sur les bénéfices.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Charge fiscale courante	-28 543	-14 800	-2 198
Charge fiscale différée	4 995	-3 518	-16 700

Total de la charge d'impôt (1)	-23 548	-18 318	-18 898
--------------------------------	---------	---------	---------

(1) La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Charge d'impôt théorique sur le résultat consolidé du Groupe	-24 060	-23 529	-23 087
Impôt sur différence permanentes	889	2 693	-763
Ecart de taux	293	675	745
Ecart sur déficits non activés	-1 493	-1 513	-456
Activation complémentaire	823	3 356	4 664
Charge nette d'impôts	-23 548	-18 318	-18 898

— La situation des reports déficitaires au 31 décembre 2009 s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	Résultats fiscaux déficitaires	Equivalents impôts			Montant activé 2009
		Imposition au taux en vigueur dans la société consolidante	Impôt lié au différentiel de taux d'imposition avec les pays étrangers	Charge totale d'impôt différée	
France					
Allemagne	2 710	933	-77	856	856
Espagne	11 961	4 118	-530	3 588	2 215
Royaume-Uni	37 382	12 871	-2 404	10 467	10 457
	52 053	17 922	-3 010	14 912	13 538

Note 32. – Résultat par action.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice net part du Groupe	48 702	49 900	48 046
Nombre d'actions ordinaires en circulation	84 573 350	84 302 683	85 251 175
Résultat par action (en EUR)	0,576	0,592	0,564

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice net part du Groupe	48 702	49 900	48 046
Nombre d'actions ordinaires en circulation	84 573 350	84 302 683	85 251 175
Nombre de titres retenus au titre des éléments dilutifs	471 038	619 002	1 035 505
Nombre d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	85 044 388	84 921 685	86 286 680
Résultat dilué par action (en EUR)	0,573	0,588	0,557

(1) Nombre d'actions émises hors titres d'auto-détention.

Note 33. – Informations sectorielles.

Information sectorielle : ventilation par zone géographique :

(En millions d'euros)		France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Total
Pnb	31/12/2007	155,1	24,4	26,3	12,7	218,6
	31/12/2008	148,0	27,6	25,9	8,0	209,5
	31/12/2009	162,1	12,7	19,8	5,6	200,2
Résultat d'exploitation	31/12/2007	55,3	0,5	6,8	4,8	67,5
	31/12/2008	55,6	-3,8	7,9	1,7	61,3

	31/12/2009	71,0	-4,9	4,8	-4,6	66,2
Résultat net	31/12/2007	35,8	-0,2	6,8	5,8	48,3
(Part totale)	31/12/2008	36,9	3,3	8,7	1,2	50,0
	31/12/2009	49,4	-15,8	3,3	9,4	46,3
Immobilisations	31/12/2007	45,5	27,6	0,4	6,2	79,7
	31/12/2008	42,1	24,2	0,2	7,4	73,9
	31/12/2009	39,3	24,0	0,5	9,1	72,9
Ecarts d'acquisition	31/12/2007	105,3	93,0	38,0	0	236,3
	31/12/2008	105,3	80,3	26,7	0	212,3
	31/12/2009	105,3	70,1	28,6		204,0
Autres actifs	31/12/2007	2 400,6	73,6	18,7	63,0	2 556,0
	31/12/2008	2 491,8	58,7	23,0	30,2	2 603,7
	31/12/2009	2 671,9	81,7	20,8	94,9	2 869,3
Autres passifs	31/12/2007	2 151,6	100,8	8,9	50,6	2 311,9
	31/12/2008	2 168,9	67,4	4,8	46,9	2 288,0
	31/12/2009	2 336,1	68,9	5,0	67,8	2 477,7

Information sectorielle : ventilation par secteur d'activité. — Le Groupe ne suit pas ces activités en termes de contribution au résultat net. En conséquence, seuls les produits de ces activités sont présentés.

(En millions d'euros)	Bourse	Banque	Épargne	Média	Autres	Total
Produit d'exploitation :						
31 décembre 2007	114,3	90,8	33,2	21,2	14,3	273,9
31 décembre 2008	98,5	93,0	20,5	30,8	12,2	255,1
31 décembre 2009	124,6	80,4	13,7	17,5	4,1	240,3

Note 34. – Opérations en devises.

(En milliers d'euros)	31/12/2009		31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
EUR	3 096 303	3 141 077	2 839 495	2 893 713	2 812 702	2 873 286
USD	313	254	380	640	1 971	2 115
GBP	60 356	15 642	61 585	7 107	70 299	9 570
JPY						
Autres devises						
Total	3 156 973	3 156 973	2 901 461	2 901 461	2 884 972	2 884 972

Note 35. – Transactions avec les parties liées.

Le groupe a retenu comme parties liées au sens de la norme IAS 24, d'une part les administrateurs, le Président Directeur Général et les conjoints et enfants vivant sous leur toit, d'autre part les sociétés du Groupe Société Générale et la Caixa.

1. Rémunération des dirigeants. — Ont été prises en compte à ce titre les sommes effectivement payées par le Groupe aux administrateurs et mandataires sociaux au titre des rémunérations (y compris les cotisations patronales), et autres avantages ci-dessous selon la nomenclature de la norme IAS 24 – paragraphe 16.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Avantages à court terme	1 173	1 712	1 692
Avantages postérieurs à l'emploi			
Avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail			
Paiements en actions	99	171	201

Total	1 272	1 883	1 893
-------	-------	-------	-------

Le document de référence contient une description détaillée des rémunérations et avantages des dirigeants du Groupe.

2. Entités associées :

— Encours actifs avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées	28 451	21 417	29 900
Comptes et prêts JJ			
Comptes et prêts à terme	471 850	191 342	677
Titres reçus en pension livrée et créances rattachées	95 287	374 490	322 513
Titres disponibles à la vente	30 367		
Autres actifs	221 891	74 786	132 767
Total encours actifs	847 845	662 035	485 857

— Encours passifs avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Comptes ordinaires créditeurs		7 215	5 330
Emprunts JJ	5 000	145 009	
Emprunts à terme	60 252		175 000
Dettes envers la clientèle	800	14 600	
Dettes rattachées	0		5 074
Autres passifs	8 878	3 183	16 256
Instrument de capitaux propres	120 000	120 000	120 000
Total encours passifs	194 930	290 008	321 659

— PNB avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts reçus	20 580	21 907	8 588
Intérêts payés	-3 627	-4 778	-14 441
Produits de commission	2 639	4 923	6 242
Charges de commission	-30 144	-29 514	-28 713
Résultat net des opérations financières			-173
Autres produits d'exploitation	1 014	1 961	1 057
Pnb	-9 539	-5 501	-27 440

— Frais généraux :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Autres charges générales d'exploitation	-5 222	-5 068	-5 625
Frais généraux	-5 222	-5 068	-5 625

— Engagements avec les parties liées :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Engagements sur instruments financiers à terme	145 254	220 867	206 045
Titres à livrer	80 986	56 962	39 460
Devises à livrer	4 166		

Engagements de financement reçus	460 000	460 000	560 000
Titres à recevoir	286 691	118 793	160 493
Euros à recevoir	4 110		

Par ailleurs, les administrateurs de Boursorama peuvent réaliser des transactions avec Boursorama, conclues dans des conditions normales. Ces opérations ne sont pas significatives au regard de la société.

Note 36. – Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	Période	31/12/2008
Ecarts de conversion	-14 267	4 345	-18 612
Ecart de réévaluation de la période		4 345	
Recyclage en résultat			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	-214	-285	71
Ecart de réévaluation de la période		-214	
Recyclage en résultat		-71	
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-56	-56	
Ecart de réévaluation de la période		-56	
Recyclage en résultat			
Impôts	85	10	75
Dont impôt sur instruments dérivés de couverture	19	19	
Dont impôt sur instruments de capitaux propres	65	-9	75
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-14 453	4 014	-18 467

Au 31 décembre 2009, les écarts de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente s'élèvent à -214 K€.

La décomposition de ce montant se présente comme suit :

(En milliers d'euros)	Plus values latentes	Moins values latentes	Réévaluation nette 31/12/2009
Obligations et autres instruments de dettes	7	-239	-232
Actions et autres instruments de capitaux propres	18		18
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	25	-239	-214

V. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion ainsi que le rapport du président sont disponibles sur simple demande faite par écrit au siège social de la société.